



La magie de Noël à Villejuif

à partir
du 13 décembre
en centre-ville



INSTANTANÉS

- Ouverture du Jardin municipal des plantes p4-5
- Inauguration de la Maison de la Nature p6



DOSSIER

- Des transports pour préparer l'avenir p22-25



MAVILLE

- Noël à Villejuif p8-9
- Police Municipale : prévention p10-11
- Conseil local de santé mentale p13
- Histoire patrimoine p14-15
- Séjours au ski p16



CULTURE

- Ouverture des PULP p28
- Festi'Noël p29



MON QUARTIER

- Inauguration du lycée Saint-Joseph p18
- Des commerçants zéro déchet p21
- De nouveaux défibrillateurs pour sauver des vies p21



SPORT

- Mixed Martial Art p30
- Villejuif, Terre de Jeux p31
- Tournoi de Futsal de Noël p31

TRIBUNES LIBRES

- Expression des groupes du Conseil municipal p32-33

ENTRE NOUS

- Retraités, carnet p34

Vous ne recevez pas le Villejuif notre Ville ?

Villejuif notre Ville est distribué tous les mois dans votre boîte à lettres. Si votre domicile n'est pas correctement desservi, signalez vos nom et adresse via le formulaire disponible en Mairie centrale et annexes, ou contactez la Direction de la Communication au 01 45 59 22 94. Nous mettons tout en œuvre pour vous assurer la diffusion de votre magazine.



Chères Villejuifoises, chers Villejuifois



Franck Le Bohellec
Maire de Villejuif
Conseiller Régional d'Île-de-France

“
Je vous souhaite à toutes
et à tous d'excellentes
fêtes de fin d'année
”

Placé sous le thème de la Nature en Ville, le mois de novembre a été l'occasion d'inaugurer tous ensemble le nouveau jardin municipal des plantes ! Ce nouveau poumon vert de 3200m², situé à proximité immédiate de l'Hôpital Paul-Guiraud, avenue de la République, est désormais accessible à tous !

Ce mois a également été marqué par l'inauguration de la nouvelle Maison de la Nature, située rue René-Hamon. Un nouvel équipement public que nous souhaitons ouvert et accessible à toutes et à tous, et en particulier à celles et ceux qui partagent notre ambition pour la nature en ville.

Le mois de novembre, ce sont également de nombreux événements fédérateurs comme la Journée des Droits de l'Enfant qui a rassemblé comme toujours de très nombreux villejuifois petits et grands. Je veux très sincèrement remercier l'ensemble des agents et les bénévoles mobilisés lors de cette journée placée elle aussi sous le thème de la nature et de la transmission aux jeunes générations.

L'hiver et le mois de décembre viennent déjà mais nous nous en réjouissons car nous savons cette période de l'année chaleureuse et si propice aux rencontres.

La « Magie de Noël » est de retour à Villejuif avec le traditionnel Marché de Noël qui se déroulera du 13 au 15 décembre ! 23 chalets accueilleront des artisans mais également nos talents locaux telle que l'association des Créateurs de Villejuif dont la créativité ne manquera pas de vous donner des idées cadeaux !

La patinoire synthétique est elle aussi de retour du 13 décembre au 5 janvier avec son chalet dédié aux délices hivernaux dont nous raffolons !

Enfin, petits et grands villejuifois ont rendez-vous avec le Père Noël le vendredi 13 décembre à 18h au pied du sapin géant installé pour l'occasion sur l'Esplanade Pierre-Yves-Cosnier devant la médiathèque ! A cette occasion, des parcours en traîneau vous sont proposés !

Nous vous attendons nombreux lors de cette période festive qui sera l'occasion de nous rassembler avant les festivités de fin d'année.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année entourés de vos familles et nous avons une pensée affective pour ceux qui passeront Noël seuls ou loin de leurs proches.

Fidèlemaur



Le Jardin municipal des plantes offre sur 3200m² une diversité d'essences.



Un hôtel à insectes pour préserver la biodiversité.



Une boîte à lire et deux composteurs ont été installés.



Plantation d'un cerisier.

AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE

Bienvenue au Jardin municipal des plantes

Ce nouveau poumon vert de 3200m², situé à proximité immédiate de l'hôpital Paul-Guiraud, avenue de la République, a été inauguré ce samedi 26 novembre en présence du Maire Franck Le Bohellec, de nombreux élus de la Municipalité et Villejuifois. La Ville a fait le choix de préserver la totalité des grands arbres préexistants et d'imaginer un aménagement autour de ce patrimoine arboré de marronniers, de tilleuls et de pins. Ouvert sur le quartier, le parc dispose de trois entrées et offre trois cheminements, en sable stabilisé, en pavés et en

ardoises. Au centre, une grande pelouse et des jeux de plantations dont les hauteurs et variétés animent l'ensemble. L'essentiel des plantations est de nature vivace et un système d'arrosage enterré en goutte à goutte permettra un arrosage raisonné. Une fois que la nouvelle Halle des Sports handisport ouvrira ses portes à proximité, le Jardin sera alimenté par le système de récupération des eaux de pluie du nouveau bâtiment. Entre les plantes aquatiques, favorisant l'oxygénation de l'eau, vous pourrez observer les poissons !

Plus de photos sur villejuif.fr



Une boucle de promenade relie deux placettes, dont l'une, en bois naturel, est dédiée aux jeux pour enfants.



Un immense bassin de plantes aquatiques pour favoriser l'oxygénation de l'eau.



En présence de la paysagiste Catherine Villefranque et de nombreux enfants, le Maire et Catherine Casel coupent le ruban symbolique.



Les enfants présents ont pu mettre à l'eau les petites carpes de rivière qui vivront dans le bassin d'eau oxygéné par des plantes.



L'association des Butineurs du Val-de-Bievre était invitée à cette inauguration et proposait des dégustations du miel de Villejuif.

CENTRE-VILLE

La Nature a son toit

L'inauguration de la Maison de la Nature, ce samedi 23 novembre, a rassemblé les habitants sensibles à la cause environnementale autour du Maire Franck Le Bohellec et de Catherine Casel, Adjointe au Maire en charge des Espaces verts, du Développement durable et de la Vie associative. « Cette Maison est un accomplissement » a-t-elle déclaré. « Au départ, nous avons pensé créer un lieu pour accueillir l'AMAP qui manquait d'espace, mais cette maison a 1000 raisons d'exister en plus ! » En effet, ce nouvel espace sera un lieu privilégié pour les associations engagées dans le développement durable, ainsi que pour la réalisation d'ateliers de sensibilisation avec des enfants et/ou des adultes autour de thématiques, telles que celles du zéro déchet, du compost, de la biodiversité, de la récup'.

> Maison de la Nature, 40 rue René-Hamon
Activités et réunions liées au développement durable
Programme à venir dans le VNV



Le 40 rue René-Hamon est désormais l'adresse d'un lieu de convivialité dédié à un des grands enjeux de notre avenir : la nature.



Actuellement, la Maison de la Nature accueille sur ses murs, l'exposition photos du concours des « meilleurs jardiniers en herbes » auquel ont participé les enfants des écoles et centres de loisirs de la ville.



Ce chalet en bois clair de 60m² sera également un lieu ressources pour les habitants en quête d'informations sur le développement durable, le jardinage écoresponsable, la faune et la flore de notre ville.



Salle comble à la Maison pour Tous Gérard-Philippe à l'occasion de l'Assemblée des Retraités.



Pour la 3^e représentation de la saison, l'association Jazz en ville proposait de venir écouter le contrebassiste Géraud Portal et son sextet.



Comptines et devinettes à la Maison pour Tous Jules-Vallès, ce mercredi 20 novembre, dans le cadre des animations Mercredi-moi une histoire.



GYMNASE PAUL-LANGEVIN – MPT GÉRARD-PHILIPPE

Journée internationale des Droits de l'enfant

À l'occasion de la Journée internationale des Droits de l'enfant ce samedi 23 novembre, le gymnase Paul-Langevin s'est transformé en patinoire familiale et musicale. De nombreuses familles ont chaussé les rollers et réalisé plusieurs tours de piste. Dans l'après-midi, des ateliers réparation vélo, tri des déchets et défis sportifs étaient proposés. Du côté de la MPT Gérard-Philippe, de nombreux enfants ont profité des animations organisées par les services de la ville. En fin d'après-midi, l'ambiance était électrique dans la salle de spectacle avec le concert de rock pour enfants du groupe Les Zélectrons frits. Rendez-vous incontournable du mois de novembre, la Journée internationale des Droits de l'Enfant commémore la signature du 20 novembre 1989 relative à la Convention internationale des droits de l'enfant de l'ONU. Cette convention repose sur quatre grands principes : la non-discrimination, l'intérêt supérieur de l'enfant, le droit à la survie et au développement, l'opinion de l'enfant, le droit à l'éducation.

> Plus de photos sur villejuif.fr, rubrique **En images**

Noël à Vittejuif

Du 13 décembre au 5 janvier, rendez-vous en centre-ville avec des animations pour toute la famille, le marché de Noël, sa patinoire et des promotions imaginées par vos commerçants ■

Marché de Noël

Du vendredi 13 au dimanche 15 décembre, de 10h à 19h
Esplanade Pierre-Yves-Cosnier



NOS TALENTS LOCAUX À L'HONNEUR !

- ★ 23 chalets d'artisanat (bijoux, cadeaux enfants), de produits régionaux (champagne, charcuterie, fromages, brioches, chocolat, pralines et marrons), d'animations.
- ★ Photo souvenir avec le Père Noël : rendez-vous dans son chalet

- ★ L'Association des Créateurs (LAC) vous fera découvrir une multitude d'objets d'art et de décoration.
- ★ Ted & Roby, deux jeunes talents villejuifois vous attendent dans leur boutique éphémère rue Le-Bigot, « la Maison Kipré », pour y présenter leur collection.
- ★ La Librairie Points Communs proposera une vente de livres.

Parcours en traîneau



- ★ Lancement du Marché de Noël vendredi à 18h : surprises pour tous !
- ★ Vendredi de 17h à 20h : parcours en traîneau



Patinoire

- 3, 2, 1 patinez ! Du vendredi 13 décembre 2019 au 5 janvier 2020 devant la mairie
- ★ Une patinoire est ouverte aux enfants de 4 à 12 ans et à leurs accompagnateurs, qui peuvent également chausser les patins. Tarif : 2 € par personne.
Du 13 au 15 décembre, tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 19h
Du 16 au 20 décembre, du lundi au vendredi de 14 h à 19h
Du 21 décembre au 5 janvier, tous les jours 10h à 12h et 14h à 18h30, sauf les mercredis 25 décembre et 1er janvier où la patinoire sera ouverte l'après-midi uniquement (pensez à prendre vos gants)
 - ★ Restauration : boissons, barbes à papa, crêpes, petites douceurs...



Concours photo



Profitez des fêtes de fin d'année pour partager vos meilleures photos de la ville !
Villejuifaises, Villejuifois, à vos appareils photos !

- ★ Prenez une photo de la ville, en lien avec l'hiver et les fêtes de fin d'année
- ★ Envoyez-la à la Ville par message privé Facebook ou en la postant sur Instagram #NoëlàVillejuif
- ★ Faites voter vos amis sur l'album photo Facebook dédié pour obtenir le plus de « j'aime » et votez pour votre photo favorite !

De nombreux lots à gagner !

Pour plus d'infos : RDV sur la page  de la ville ou sur villejuif.fr



Noël sur nos marchés

★ À l'occasion des fêtes de fin d'année, les marchés de Villejuif s'animent. Le vendredi 20 décembre au marché Léo-Lagrange, le samedi 21 décembre au marché Eugène-Varlin et le dimanche 22 décembre au marché Auguste-Delaune, des animations vous attendent. Le Père Noël sera de passage et distribuera des chocolats.

Par ailleurs, le marché Eugène-Varlin sera ouvert exceptionnellement les mardis 24 et 31 décembre.

L'occasion idéale de faire vos courses avant les repas de réveillon.



Vos commerçants de proximité à la fête



- ★ Du 9 au 15 décembre, les 35 commerçants adhérents de l'association Dynamic Villejuif organisent une semaine commerciale signalée par des drapeaux à l'occasion des fêtes de fin d'années. Au programme une tombola composée de lots à gagner via des tickets à gratter, des sacs à gagner, des friandises...





CADRE DE VIE

La Police Municipale, acteur de proximité et de prévention

Au quotidien dans les rues de Villejuif ou à l'occasion d'actions ciblées, la prévention est au cœur de l'ADN de la Police Municipale. ■

La sensibilisation et le dialogue sont en effet des outils indispensables pour les policiers municipaux, afin de prévenir les dangers et limiter les risques. Lors de leurs patrouilles dans les différents quartiers de la ville, les 34 policiers municipaux sont au contact des habitants, échangent avec les commerçants et les riverains. Ce dialogue est essentiel pour, au-delà de la présence rassurante des policiers, délivrer des messages de prévention, informer et répondre à leurs interrogations, gérer et désamorcer les conflits. Un travail de terrain également déterminant dans l'exercice des pouvoirs de police du Maire. Les arrêtés du Maire sont en effet destinés à prévenir des désordres et dangers constatés de façon répétitive par les habitants et les Poli-

ciers : liés par exemple à la consommation d'alcool dans l'espace public ou à celle de protoxyde d'azote ou de chicha, dangereuses pour la santé. À ce travail de proximité au quotidien s'ajoutent les actions de prévention ciblées, en particulier auprès des plus jeunes.

UNE PRÉVENTION PERSONNALISÉE

Une mission exécutée en collaboration avec les collègues de la Police Nationale, dans le cadre du travail de coordination menée au service de la tranquillité de tous. Citons le Village de la prévention routière, à l'initiative de la Ville, proposé chaque année aux élèves de primaire et aux collégiens par les Policiers municipaux, en partenariat avec la Police Nationale et des associations spécialisées. Autre illustration, le Permis Inter-

net, un outil national de sensibilisation des élèves de CM2, auquel les policiers de la Mission Prévention du Commissariat du Kremlin Bicêtre ont naturellement associé les policiers municipaux. C'est conjointement que les policiers proposent aussi des ateliers de pré-

Poste de Police Municipale

01 86 93 33 30





vention autour de deux expositions : « Moi, jeune citoyen », destinée aux 9-13 ans (du CM2 à la 5ème), et « Questions de justice », conçue pour les 13-18 ans. Signe de ce partenariat fort, la Police Municipale et la Police Nationale ont proposé une autre thématique : « Le Mineur et la loi ». Pour répondre à une demande d'une école de la ville, ils ont imaginé un atelier autour des questionnements des enfants sur la notion d'âge et de responsabilité. D'autres actions sont programmées à destination des seniors, pour prévenir, notamment, les abus de faiblesse et usurpation de qualités.

COLLÈGE LOUIS-PASTEUR

Lutter contre le harcèlement

Dans le cadre du partenariat avec le collège Louis-Pasteur et du Plan de prévention du harcèlement porté au collège, la Ville de Villejuif organisait un temps de prévention du harcèlement, scolaire et sur les réseaux sociaux en particulier. ■

Jeudi 14 novembre, trois classes de 6^{ème} ont assisté à la Maison pour Tous Jules-Vallès à une représentation proposée par les jeunes de l'atelier théâtre « Tous en Scène », suivie d'un débat animé par Sébastien Castro, le metteur en scène, avec les jeunes du Conseil de la jeunesse, des représentants de la Police municipale et de la Police nationale. Invités par la Ville de Villejuif, les jeunes comédiens de la troupe « Tous en Scène » ont proposé trois scènes du spectacle créé l'année dernière sur le harcèlement : au travail, à l'école, sur les réseaux sociaux. Une introduction



parfaite pour lancer le débat, important à mener selon les jeunes du Conseil de la jeunesse. « On peut harceler sans s'en rendre compte vraiment » explique une jeune élue, en participant aux moqueries quotidiennes parfois, complète une autre, parce que l'on « a des préjugés » sur la victime, fondés uniquement sur ce que les harceleurs disent sur les réseaux. Dans

la salle, les élèves de 6^{ème} contribuent à définir ce qu'est le harcèlement, accompagnés aussi dans leurs réflexions par le Responsable de la Police municipale et la Responsable de la Mission Prévention du Commissariat du Kremlin-Bicêtre.

CHANGER LES COMPORTEMENTS

En quoi le harcèlement est-il un acte dangereux ? Victimes, auteurs, témoins, complices, les rôles et réactions des uns et des autres sont discutés. Et même les motivations : mais pourquoi certains harcèlent ? interroge le policier municipal. « Parce qu'ils ont peur ? » suggère un élève. « Oui, mais de quoi ? » demande le policier municipal ? « De devenir une victime ». Dans l'une des scènes, un élève harcelait à contrecœur son propre cousin pour ne pas être rejeté par le groupe, rappelle le policier municipal. Dans les trois scènes présentées, deux superman en costume venaient au secours des victimes de harcèlement. « Au collège qui peut jouer ce rôle ? » interroge sa collègue de la Police nationale ? Nous ! » C'est tout le sens du plan de prévention contre le harcèlement lancé au collège Pasteur l'an dernier par Agnès Lopez, Principale adjointe. Suite à la formation d'équipe proposée, une cellule de veille a été mise en place au collège pour recueillir et traiter les situations de harcèlement. La libération de la parole des victimes et témoins est encouragée. Une boîte est également mise à leur disposition car, rappelle Agnès Lopez, « il n'est pas toujours facile de venir dire ce dont on est témoin ». L'objectif est aussi de rechercher avec les élèves harceleurs ce qu'ils pourraient eux-mêmes mettre en œuvre pour que le harcèlement cesse. Agnès Lopez souhaite proposer cette représentation théâtrale aux autres classes de 6^{ème} voire à d'autres niveaux de classe, tant la qualité du spectacle et du débat permettent la libération de la parole et participent à un changement d'attitude face au harcèlement.



PRÉVENTION

Après une expérimentation concluante l'année dernière à l'école Pasteur, cette action de prévention menée par les policiers est cette année proposée à toutes les écoles volontaires. Vendredi 15 novembre, trois classes de CM2 de l'école Irène Joliot-Curie accueillent ainsi les policiers impliqués dans ce programme national de prévention. Julien, de la Police Municipale, Adeline et Estelle, de la Mission prévention du commissariat du Kremlin-Bicêtre se présentent. Pour cette première séance, l'objectif est de faire réfléchir les enfants sur le sens de l'action qui les réunit. Et d'abord : qu'est-ce que « la prévention » ? « Prévenir » avance un élève. « D'un danger » réussi à compléter un autre. La définition du « permis » et des différents types de permis existants sont l'occasion de comprendre que ce document témoigne que l'on connaît les comportements et les règles – et donc les lois – dans un but : se protéger.

Internet sans danger

Le « Permis Internet pour les enfants » proposé conjointement par la Police Municipale et la Police Nationale, permet aux élèves de CM2 d'apprendre les règles élémentaires de vigilance, de civilité, et de responsabilité sur Internet. ■

LES RÉSEAUX SOCIAUX SEULS : PAS AVANT 15 ANS

Sujet du jour : Internet. Les élèves savent que l'on peut s'y informer, communiquer, jouer. Ils ont également déjà conscience de certains risques : les fausses informations, les contenus choquants et le cyber harcèlement. Les policiers en profitent pour rappeler les règles de base sur les réseaux sociaux et notamment l'âge à partir duquel on peut s'inscrire seul : 15 ans. Une première vidéo sert à reprendre les notions évoquées puis à leur présenter le livret qui leur est remis : une partie destinée aux enfants et une autre de conseils et ressources utiles pour leurs parents. Ils vont travailler en classe avec leur maîtresse et en janvier les policiers reviendront pour un nouvel échange et leur faire passer le Permis Internet. Un sésame symbolique intéressant pour sensibiliser les élèves selon l'enseignante, qui prévoit déjà de lier ce travail à celui réalisé en éducation morale et civique.

PRÉVENTION

Opération Tranquillité Vacances

La Police Municipale, en partenariat avec la Police Nationale, peut effectuer une surveillance des habitations en l'absence de leurs occupants. Les agents s'assurent notamment que celles-ci n'ont pas été visitées en vérifiant que la porte ou toute autre ouverture n'ont pas été forcées. Pour bénéficier du service Opération Tranquillité Vacances, signalez vos dates de début et fin de vacances à la Police Municipale et en remplissant le formulaire de déclaration disponible au poste de Police Municipale (au moins 72h avant votre départ en vacance). Pensez à vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Opération Tranquillité Vacances
Police Municipale
29, rue Georges-Le-Bigot
Tél. : 01 86 93 33 30

SANTÉ PUBLIQUE

Prévention des conduites addictives

Le Maire a pris deux arrêtés visant à prévenir la consommation dans l'espace public de deux types de produits dangereux pour la santé : les pipes à eau de type narguilé ou chicha d'une part et le protoxyde d'azote ou « gaz hilarant » d'autre part. ■

L'utilisation de narguilé ou chicha sur l'espace public est désormais interdite dans un périmètre de 50 mètres aux abords de tous les lieux d'habitation, mais aussi des équipements publics, des stations de métro et parkings publics. Une décision motivée à la fois par les désordres et nuisances signalés par des habitants, par les risques liés à la combustion de « charbon » associée à ces narguilés et surtout par les risques sanitaires avérés de ce mélange de tabac et de mélasse. En effet, sa fumée délivrerait autant de monoxyde de carbone que 15 à 52 cigarettes et contiendrait des métaux. D'où l'interdiction du Maire de consommer sur l'espace public ces produits dangereux qui séduisent en particulier les plus jeunes. Une autre pratique

dangereuse inquiète : l'usage détourné du protoxyde d'azote contenu dans les cartouches pour siphon à chantilly pour un effet euphorisant fugace. Ce gaz très froid peut provoquer notamment des gelures, des détresses respiratoires, des pertes de connaissances, et, à fortes doses, peut conduire au décès. Le Maire a donc décidé l'interdiction dans Villejuif de vendre ou d'offrir à des mineurs du protoxyde d'azote sous quelque forme que ce soit. L'utilisation de manière détournée de ces cartouches dans l'espace public est interdite et les cartouches pourront être confisquées. Les personnes qui ne respecteraient pas les dispositions de ces deux arrêtés sont susceptibles d'être verbalisées par les agents de la Police Municipale.



COMMÉMORATION

Pour ne jamais oublier

À l'occasion de la cérémonie commémorative de l'Armistice de la Première Guerre mondiale, avait lieu la remise du drapeau à l'Union Nationale des Enfants d'Anciens Combattants Français Musulmans. ■

Entre 1914 et 1918, de nombreux combattants musulmans, zouaves, tirailleurs, algériens, marocains, tunisiens, sénégalais, goumiers ou spahis ont en effet quitté leur terre, leur famille, pour répondre à l'appel de la République, tous réunis sous un même drapeau, celui de la France. Ils ont combattu vaillamment, toujours en première ligne, effectuant les tâches et actions les plus périlleuses. Sans eux l'issue de la guerre n'aurait sans doute pas été la même. Les combattants musulmans ont payé de leur vie leur engagement pour la France. Lors de la première guerre mondiale, plus de 170 000 d'entre eux ont péri à Verdun. C'est cet engage-

ment que la Municipalité, dans la droite ligne du discours du Président de la République le 15 août dernier, a honoré ce 11 novembre. « Pendant bien trop longtemps, leur contribution n'a pas été reconnue à sa juste valeur et ces soldats n'ont pas eu accès aux droits accordés à tous soldats de la République Française : distinctions, pensions d'invalidités, retraites etc. Heureusement, depuis une dizaine d'années déjà, la situation a évolué et l'Histoire retiendra dorénavant la valeur et le sacrifice de ces soldats, aussi bien symboliquement qu'administrativement. Aujourd'hui, c'est au tour de Villejuif de rendre un hommage appuyé à ces soldats ainsi qu'à l'ensemble de

leurs descendants par ce geste fort qu'est l'intronisation d'une nouvelle association d'anciens combattants en cette date précise » déclarait le Maire, lors de la cérémonie commémorative au cimetière des Pommiers, en présence de la Sous-Préfète Martine Laquière, des élus de la Municipalité, des membres du Conseil de la Jeunesse et des association d'anciens combattants. L'Union Nationale des Enfants d'Anciens Combattants Français Musulmans a désormais toute sa place dans la vie locale. Son président, Salah Beloutti, a remercié « tout particulièrement le Maire de Villejuif pour son soutien dans la création de l'association départementale ».

SANTÉ MENTALE

Un conseil local de santé mentale

Dans le prolongement du contrat local de santé, stratégie globale d'action et de prévention adoptée en 2015, la Ville crée avec le groupe hospitalier Paul-Guiraud une instance de coordination et de prévention. ■

En 2015, le diagnostic territorial de santé a montré la qualité du tissu local des acteurs de la santé mentale à Villejuif, en particulier autour de l'hôpital spécialisé Paul-Guiraud, et l'intérêt de coordonner davantage leurs actions. En matière de santé mentale notamment, ce décloisonnement est un enjeu essentiel de prévention et de détection des difficultés afin d'éviter des situations plus complexes et délicates à prendre en charge. La Ville de Villejuif, une des rares communes engagées sur la question de la santé mentale, porte ainsi le projet de création d'un Conseil Local de Santé Mentale (CLSM). Celui-ci ambitionne d'être une plateforme de concertation et de coordination entre les élus locaux du territoire, le secteur psychiatrique, les professionnels de santé, les acteurs sociaux et médico-sociaux, les usagers, les aidants et tous les acteurs locaux concernés (bailleurs, éducation, justice, police...). Cette instance de coordination des acteurs et des actions locales en santé mentale permettrait de mieux répondre aux besoins de la population en matière de prévention, d'accès aux soins et de lisibilité de l'offre de soins en santé mentale. Son projet sera élaboré en articulation avec les nouveaux dispositifs municipaux comme le Programme de Réussite Éducative (PRE) et le Plan régional d'insertion pour la jeunesse (PRIJ), concernant le suivi des enfants et des jeunes présentant des troubles psychologiques (troubles du comportement, handicaps, etc.). Un coordinateur animera ce dispositif local novateur. Un poste à mi-temps, financé à parts égales par l'Agence régionale de santé (ARS) d'Ile-de-France et la Ville de Villejuif, est prévu dans le cadre de la convention de partenariat entre l'ARS, le groupe hospitalier Paul-Guiraud et la Ville de Villejuif. La création du Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) a été approuvée lors du Conseil municipal du 26 novembre, pour une élaboration du projet avec les partenaires dès 2020.



PRÉVENTION

Lutte contre le Sida

Dans le cadre de la Journée mondiale de lutte contre le sida, une journée de dépistage et de sensibilisation est organisée le 17 décembre de 14h à 17h par l'association Aides 94 et la Ville de Villejuif au Centre municipal de santé Pierre-Rouquès. À noter que le 13 décembre de 11h à 16h sur le parking du McDonald's, l'association Aides 94 tiendra également un stand d'information sur les maladies sexuellement transmissibles. Vous pourrez y réaliser des dépistages rapides et anonymes.



HÔPITAL PAUL-GUIRAUD

« Les urgences et crises en psychiatrie »

À l'occasion des 12^{ème} Rencontres Familles Soignants, le groupe hospitalier Paul-Guiraud vous convie à une soirée-débat le jeudi 19 décembre de 18h à 20h sur le thème « Les urgences et crises en psychiatrie. Quand et comment intervenir ? » Rendez-vous à la cafétéria des patients dans l'enceinte de l'hôpital. Entrée libre. Renseignements : Initiatives Relations avec les Usagers - 01 42 11 72 88.

L'Évolution urbaine et les bâtiments

En huit décennies, Villejuif est passée d'un bourg rural de 5234 habitants en 1896 à une ville de 55 715 habitants en 1975. La Ville comptait 55 805 habitants au 1^{er} janvier 2019. Au cours du siècle dernier, Villejuif a ainsi connu une forte augmentation de sa population. D'origines géographiques et de milieux sociaux différents, l'arrivée de ces nouveaux habitants a entraîné la construction d'habitats variés : individuels ou collectifs, habitat précaire ou beaucoup plus confortable, bâtiments d'architecte... ■

À la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, des pavillons en meulière ont été édifiés dans le centre, la plupart par l'architecte villejuifois Adolphe Legros. Certains présentent un décor de style art nouveau en vogue dans les années 1890-1900. L'un des plus représentatifs est situé à l'angle de la rue Jean-Jaurès et de l'avenue Paul-Vaillant-Couturier, la villa Gabillot.



L'avenue Paul-Vaillant-Couturier et la villa Gabillot vers 1905.

Carte postale. Collection Archives communales de Villejuif. 5Fi273.



Composition en céramique à décor de fleurs de chardons visible sur la façade de la villa Gabillot.

Le début du XX^e siècle et l'entre-deux-guerres sont marqués par la naissance des lotissements. Environ soixante-quinze voient le jour à Villejuif, autour de voies créées pour les desservir (lotissements de la rue de l'Espérance, des Bons Enfants, du Bel Air, du Belvédère, de l'Épi d'Or, de la rue du Castel...).

Certains lotisseurs, peu scrupuleux, achètent des terrains et les revendent en lots, en réalisant d'importantes plus-values, sans réaliser les moindres travaux de viabilité des voies ni d'assainissement. Parmi les lotisseurs « célèbres » à Villejuif, citons les Thibault, Legendre, Couvignou, Reischtein, Miroir, Dauphin...

Les habitants de ces lotissements qui vivent dans un habitat précaire, souvent construit de bric et de broc, dans un environnement insalubre, sont surnommés « les mal-lotis ». Afin de faire valoir leurs droits, ils se réunissent en association. La municipalité prendra souvent leur défense afin d'améliorer leurs conditions de vie.

Cette période correspond à une première phase d'augmentation importante de la population de Villejuif liée à la crise agricole et à l'exode rural. Ces migrations internes vers Paris et sa banlieue concernent principalement deux provinces ; Auvergnats et Bretons fuyant le chômage et les difficultés financières. À cela s'ajoute l'émigration de nombreux Italiens qui s'installent en France, fuyant la crise économique, puis la dictature qui touchent leur pays. Les difficultés pour se loger dans Paris font que ces populations modestes s'installent en banlieue.



Lotissement de la rue du Docteur Paul-Laurens. Carte postale.

Collection Archives communales de Villejuif. 5Fi198.



Lotissement de l'Épi-d'Or.

Carte postale. Collection Archives communales de Villejuif. 5Fi412.

Si ce mouvement est stoppé par la Seconde Guerre mondiale, il reprend dans les années 1950. Les destructions liées à la guerre, le manque de constructions neuves, le prix des logements dans Paris provoquent une « crise du logement ». Celle-ci est accentuée par l'arrivée de populations nouvelles (telles que les Portugais fuyant la dictature ou les Maghrébins). Pour y remédier, l'État lance la construction de grands ensembles. Le but est de construire rapidement, en grandes séries, un nombre important de logements afin de diminuer au maximum les coûts de construction. Et cela aux abords des grandes villes où du foncier est disponible immédiatement.

Ainsi, jusqu'aux années 1970, à Villejuif, des milliers de logements sociaux seront construits dans les quartiers sud non urbanisés (Les Lozats, Auguste-Delaune, Robert-Lebon, Mermoz, la cité Paul-Vaillant-Couturier construite par l'architecte André Lurçat...) ou à l'emplacement d'îlots insalubres (cité Maurice-Thorez).

Cette période correspond à la seconde phase d'augmentation forte de la population de Villejuif (25.359 habitants en 1946 contre 55 715 habitants en 1975).

historiques majeurs (partie 2)



Les Lozais.
Carte postale. Collection Archives communales de Villejuif. 5Fi466.



Construction des « castors », allée du Sapin Bleu.
Collection Odette et Roger Martin. Prêt aux Archives communales.



Le bidonville du passage 60.
Photographie. Collection Archives communales de Villejuif. 2Fi1110.



La cité Robert Lebon et le chantier de construction du groupe scolaire (1970).
Photo Roger Lambert. Collection Archives communales de Villejuif. 2Fi1118.

Si les lotissements puis les grands ensembles ont, par l'ampleur du phénomène, bouleversé la morphologie de la commune, il existe plusieurs autres types de logements, ayant leurs caractéristiques propres et qui sont le reflet des populations modestes qui se sont installées à Villejuif. Citons quelques exemples.

Au début des années 1950, à l'initiative du père Christian Roussin, curé de la paroisse Sainte-Colombe, des familles construisent elles-mêmes leur maison et celle de leur voisin. Au total, 17 pavillons sont édifiés allée du Sapin Bleu.

Ce système d'auto-construction coopératif, baptisé « les Castors », permet à des familles de se loger décemment. Il a existé dans plusieurs villes en France après la Seconde Guerre mondiale.

Le « Passage 60 » est le nom donné au dernier bidonville qu'a connu Villejuif, situé au n°60 de la rue Marcel-Grosménil. Il abrite des familles souvent d'origine étrangère, venues en France pour travailler. Le bidonville a disparu en 1970, remplacé par le foyer SONACOTRA où seront relogés les habitants.

En 1956, rue Alfred de Musset, la société civile immobilière « Résidence du Belvédère » acquiert un terrain appartenant à la famille de Saint-Roman et édifie un groupe de 18 logements économiques et familiaux avec jardin d'agrément individuel. Du petit bourg rural à une ville du Grand Paris, Villejuif aura connu de nombreux visages urbains.



Le bidonville du passage 60.
Photographie. Collection Archives communales de Villejuif. 2Fi1109.

en bref...

VENDREDI 13 DÉCEMBRE

Soirée des nouveaux diplômés



Plus que quelques jours pour vous inscrire à la soirée mettant à l'honneur tous les diplômés de 2019 ! Titre professionnel, Baccalauréat, CAP/BEP, BTS, DUT, Master, Doctorat, diplôme d'État, de formation continue, tous ces diplômes marquent une nouvelle étape. La Ville souhaite honorer toutes les réussites et invite les diplômés 2019 à une soirée festive le vendredi 13 décembre au théâtre Romain-Rolland. Au programme : cérémonie de remise des récompenses (chèques Cadhoc), studio photo, cocktail et tirage au sort des cadeaux dont des montres connectées et des tablettes iPad.

Sur inscription uniquement auprès de la Maison des initiatives, de l'insertion et de l'emploi (M2IE), 7 rue Paul-Bert, m2ie@villejuif.fr, 01 86 93 31 31



ENFANCE ET JEUNESSE

Franc succès des séjours au ski de la Ville !

La Ville de Villejuif a renouvelé cette année son offre de séjours au ski durant les vacances d'hiver pour les jeunes Villejuifois et le succès a été immédiat. 60 enfants de 6 à 15 ans pourront ainsi profiter des plaisirs des sports d'hiver en février prochain. ■

Au cœur des Pyrénées et du Pays Cathare, le domaine skiable des Monts d'Olmes s'étend sur plus de 350 hectares et convient, grâce à sa diversité, à tous les niveaux de ski. Cette station de ski du massif de Tabé, située à 2368 mètres d'altitude, figure parmi les premières stations naturellement enneigées des Pyrénées et offre des panoramas grandioses sur les montagnes. Les jeunes seront logés au Hameau de Gréoulou, à environ 750 mètres d'altitude, sur les contreforts des Pyrénées ariégeoises à environ 30 km de Foix et 120 km de Toulouse.

60 ENFANTS SUR LES PISTES

Un décor et une offre qui ont su séduire au point que les séjours ont été complets en trois semaines ! Quatre séjours étaient en

effet proposés par la Ville durant les prochaines vacances scolaires d'hiver, du 15 au 22 février, pour permettre à 60 jeunes, de 6 à 11 ans d'une part et de 12 à 15 ans d'autre part, de profiter des plaisirs des sports d'hiver. Les préinscriptions, débutées le 12 novembre, ont remporté un succès immédiat, notamment auprès des 6-11 ans. Par ailleurs, pour la sélection des dossiers, la Ville a veillé à l'équilibre des groupes constitués de manière à ce que les enfants soient issus de tous les quartiers et milieux sociaux de Villejuif et qu'il y ait environ autant de filles que de garçons. La priorité est toujours donnée aux dossiers d'enfants n'ayant pas participé à l'un des séjours municipaux en 2019. Rappelons que les tarifs étant calculés en fonction du quotient familial, ils sont progressifs en fonction des revenus des familles.

530 petits Villejuifois ont voyagé avec la Ville en 2019

La Ville organise chaque année des séjours d'été et d'hiver, d'une semaine ou sous forme de mini-séjours de 4 jours pendant les vacances scolaires. Mer, montagne, activités culturelles, séjours pour les enfants porteurs de handicap, l'offre est variée et renouvelée pour répondre aux aspirations des 6-15 ans et de leurs familles. 223 enfants en ont bénéficié en 2019. S'y ajoutent les classes d'environnement, organisées en partenariat avec l'Éducation nationale afin de permettre aux élèves de partir une semaine avec leurs camarades de classe et leurs enseignants sur le temps scolaire : 307 élèves d'élémentaire sont ainsi partis en 2019. Au total en 2019, 530 enfants ont pu participer à l'un de ces séjours, financés par la Ville, qui y consacre un budget de près de 340 000 euros (+20% par rapport à 2018), et par les familles, qui y contribuent en fonction de leur quotient familial.



BANQUET



des



RETRAITÉS

2020

ESPACE CONGRÈS LES ESSELIÈRES

Vendredi 24 janvier 2020 - DANSE

Samedi 25 janvier 2020 - SPECTACLE

INSCRIPTIONS DU 2 AU 20 DÉCEMBRE 2019

- En ligne sur villejuif.fr
- Accueil de la Direction des Actions Sociales
- Mairies annexes (*Ambroize-Croizat, Les Petits Ormes, Auguste-Rodin*)
 - Service municipal des Retraités, 155 rue Jean-Jaurès
puis jusqu'au 3 janvier 2020 au Service municipal des Retraités
ou à l'accueil de la Direction des Actions Sociales

OUVERT À TOUS LES RETRAITÉS VILLEJUIFOIS



QUARTIER DES HAUTES-BRUYÈRES

Le lycée privé Saint-Joseph inauguré !

Avec le nouveau groupe scolaire Simone-Veil inauguré en septembre dernier, ce lycée est le second lieu d'éducation inauguré cette année. ■

« **U**n lycée privé à Villejuif, c'était une attente de certaines familles et il était de ma responsabilité en tant que Maire de permettre à chacun d'avoir la liberté de choisir l'établissement scolaire de leurs enfants », a introduit le Maire Franck Le Bohellec. Depuis la rentrée, deux classes de seconde ont ouvert leurs portes à des élèves de toutes confessions et origines qui souhaitent poursuivre leur scolarité dans l'enseignement privé catholique. Le lycée privé Saint-Joseph, sous contrat avec l'État, poursuit le projet éducatif du groupe scolaire Saint-Joseph de Cachan qui jusqu'ici s'arrêtait au collège. D'ici cinq ans, le bâtiment abritera 13 classes de la seconde à la terminale. Au moment de couper le ruban inaugural aux côtés des élèves et de leurs parents, la directrice d'établissement, Bénédicte Deren, a rappelé l'envergure du projet et a remercié les équipes qui ont œuvré à sa concrétisation. Moderne, écologique et harmonieusement inscrit dans le quartier, le bâtiment de 2400m² dispose de salles de classes de 55m², de labos de sciences et d'un espace de restauration.

UN LYCÉE AU CŒUR DU QUARTIER

Après le Café-Ludo, c'est le deuxième équipement qui vient s'installer dans le quartier des Hautes-Bruyères. Ce quartier connaît un renouvellement important en lien avec la proximité de la



future gare du Grand Paris Express, de l'Institut Gustave-Roussy et du futur Cancer Campus.

UN ÉTABLISSEMENT OUVERT À TOUS

Monseigneur Santier a béni le nouvel établissement dont le « projet éducatif inspiré de l'Évangile est ouvert à tous, quelles que soient les religions ou les origines des élèves ». Il a invité les jeunes « à développer leur culture humaniste et scientifique, meilleurs remparts contre tous les extrémismes et radicalismes », puis il a ajouté « soyez heureux, c'est votre maison, habitez et rendez la vivante et accueillante à tous ! » Les élèves, villejuifois pour une bonne partie, ont eu le privilège d'inaugurer les nouvelles salles de classe et de participer à la mise en place d'une belle aventure

pédagogique. « C'est un honneur d'être les premiers dans un lycée ! exprime Lucas, en classe de seconde. Du fait que nous soyons peu nombreux, l'ambiance est très bonne ».





ALEXANDRE-DUMAS

Une dictée dans mon quartier

Mercredi 23 octobre de 14h à 17h, le bailleur LogiRep et l'association Force des Mixités organisaient dans le quartier Alexandre-Dumas une animation « Dictée pour tous » à destination des familles. Cette action visait à la promotion de la langue française et à développer le vivre-ensemble. Une centaine de participants ont pris part à cette dictée extraite d'une œuvre de Sandrine Campese, formatrice en orthographe. Trois catégories étaient proposées, primaire / collège / lycée – adulte, avec de nombreux lots à gagner : maillots de football, places de cinéma, etc. L'association a par ailleurs distribué gratuitement des livres à tous les participants. Tout en saluant cette initiative et la qualité de l'organisation, le Maire Franck Le Bohellec a pris part à cette dictée en lisant à voix haute, avant d'échanger avec les habitants autour d'un goûter partagé.

LEBON-LAMARTINE

Mémoire du quartier

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain des quartiers sud, la Ville de Villejuif souhaite mener pour les 4 prochaines années un projet « valorisation de la mémoire du quartier Lebon / Lamartine ». ■

L'objectif de ce projet est d'accompagner les habitants dans la mutation de leur quartier en les réunissant autour de thématiques qui suscitent leur intérêt. Comment vivre dans un quartier en chantier ? Comment garder une trace pérenne du quartier avant la Rénovation Urbaine ? Comment appréhender les nouvelles formes urbaines ? Autant de questions que se posent les résidents du quartier. La « Mémoire du quartier » doit permettre de partager les souvenirs, les usages, le vécu pour alimenter le projet urbain. Il s'agira également d'articuler les actions qui seront menées avec les nouvelles formes urbaines et nouveaux usages qui composeront votre quartier. La Ville désignera un cabinet spécialisé dans les semaines à venir pour vous accompagner.

> Pour vous informer sur ce projet « Mémoire du quartier », rendez-vous le jeudi 12 décembre de 18h à 20h à la Maison des Projets, rue Lamartine.

en bref...

ACCÈS AU DROIT

Permanences de la Clinique juridique

Depuis un an maintenant, dans le cadre d'une convention de partenariat avec l'Université Paris VIII, des permanences d'aides juridiques sont proposés au Service Municipal des Retraités. Ces permanences gratuites et sans rendez-vous ont lieu les vendredis de 14h à 17h : le 22 novembre, le 6 décembre, le 11 et 25 janvier, le 7 et 28 février. Elles sont assurées par des « cliniciens », de jeunes étudiants en droit (pour certains en Master, pour d'autres en préparation de l'examen du Barreau), qui mettent à profit leur capacité de travail et leur dévouement pour que chacun puisse être renseigné sur ses droits.

Clinique juridique

Service des Retraités

155, rue Jean-Jaurès.

HABITAT – LOGEMENT

Enquête sur le logement

Le Ministère de la Cohésion des Territoires mène une grande enquête sur le logement en France. Objectif ? Fournir une photographie du parc de logements et des conditions de logement des ménages et ainsi évaluer les dépenses dans les années à venir. Cette enquête, à caractère obligatoire est réalisée par l'institut IPSOS tout au long de l'année 2020. Elle concerne près de 70 000 logements en France. Si vous êtes concernés, vous serez prévenu par courrier quelques jours avant la visite d'un enquêteur ou d'une enquêtrice. Toutes les réponses à l'enquête resteront anonymes et confidentielles et serviront uniquement à des fins statistiques.

Plus d'infos sur 0 800 970 674.



Zéro déchet : vos commerçants s'engagent !

COMMERCE DE PROXIMITÉ

Déjà plus d'une quinzaine de commerçants ont signé la charte « Zéro déchet » élaborée par la Ville. Cette adhésion au défi Zéro déchet symbolise leur engagement de professionnel et de citoyen en faveur du développement durable.



La Municipalité, soucieuse de diminuer l'empreinte écologique de la ville, poursuit son défi « Villejuif Zéro déchet », débuté avec des familles et professionnels volontaires. Les commerçants sont ainsi invités à cet exercice écoresponsable, dans la pratique de leurs activités mais également en tant qu'ambassadeurs de la démarche. La sensibilisation des clients mais aussi des autres commerçants est d'ailleurs l'une des actions inscrites dans la charte imaginée par la Ville de Villejuif. Seize commerces et entreprises se sont déjà engagés, bientôt reconnaissables au logo apposé sur leurs vitrines et devantures. Selon leurs activités, tous ne peuvent matériellement pas mettre en place le même type d'actions. Cependant tous découragent déjà l'utilisation de sacs plastiques.

LIMITER LES SACS PLASTIQUES

À la librairie-maison de la presse du centre-ville, les sacs en tissu sont ainsi en vente et les sacs plastiques limités sur des critères de bon sens : lorsque les achats sont volumineux et/ou parce que le client va visiblement être en difficulté sans sac. Du côté de la librairie Points Communs, uniquement des sacs en papier récupérés de diverses enseignes, y compris avec l'aide de clients ravis de les recycler ainsi. Pour remplacer le papier cadeau, des sachets en tissu sont aussi proposés à la vente. Les sacs sont également un sujet pour les boulangers : certains clients ont encore l'habitude de demander systématiquement des sacs, même pour une baguette déjà dans son sachet en papier. Si vos commerçants découragent l'emploi de sacs plastiques, sachez que ce n'est pas pour faire des économies – un reproche qu'ils entendent parfois – mais bien pour des raisons écologiques.

STOP AU GASPILLAGE

Limiter le gaspillage est également ce qui a poussé les boulangeries Georges et Nougatine à offrir à des associations solidaires le pain et les denrées encore consommables, mais qui ne peuvent être pro-

posés à la vente le lendemain. Même logique du côté du Primeur éthique où, au milieu des caquettes de fruits et légumes, vous pouvez trouver des lots bradés, à consommer rapidement. Parmi les autres actions concrètes : supprimer l'émission automatique de tickets de caisse, déjà facultatifs pour tout achat inférieur à 25 euros. Les caisses enregistreuseuses utilisent un papier spécial non recyclable qui noircit au contact de la chaleur mais contient du bisphénol A, un perturbateur endocrinien. Demander au client s'il veut son ticket est ainsi un levier intéressant de la démarche Zéro déchet. Venez échanger avec ces commerçants éco-responsables : le défi zéro déchet est avant tout une manière de réfléchir à nos habitudes pour, progressivement, adopter les bonnes pratiques qui nous correspondent. Tous les petits gestes ont leur importance.

COMMERÇANTS ZÉRO DÉCHET : ILS RELÈVENT LE DÉFI !

- **Agora Lecture et création** (librairie-maison de la presse), 46, rue Jean-Jaurès
- **Au naturel** (produits naturels et bio), 52, rue Jean-Jaurès
- **Axa assurances**, 103, rue Jean-Jaurès
- **Boulangerie Georges**, 7, rue Georges Le-Bigot
- **Boulangerie La Nougatine**, 17, rue Marcel-Grosmenil
- **Boulangerie L'Escale 94**, 42, av. de Paris
- **Boulangerie Les Croustillants de Villejuif**, 41, av. Paul-Vaillant-Couturier
- **Keskongout** (caviste), 55, rue Jean-Jaurès
- **L'Adresse Créative** (art et décoration), 26, rue Georges Le-Bigot
- **Librairie Points Communs**, 30, rue Georges Le-Bigot
- **Pharmacie de la Pépinière**, 45, av. Paul-Vaillant-Couturier
- **Pharmacie du Soleil**, 71, av. de Paris
- **Pharmacie des Écoles**, 22 bis, rue Jean-Jaurès
- **Primeur Éthique** (primeur bio), 73, rue Jean-Jaurès
- **Les Vergers de Villejuif** (primeur bio), 36, rue Georges Le-Bigot



SANTÉ

De nouveaux défibrillateurs pour sauver des vies

Parce qu'en cas d'arrêt cardiaque, chaque minute passée à prodiguer les premiers secours augmente les chances de survie de 10%, la Ville poursuit sa campagne d'équipement en défibrillateurs automatiques externes. ■

Depuis 2015, de nouveaux défibrillateurs sont ainsi installés tous les ans pour atteindre, en 2019, un total de 22 défibrillateurs. Répartis dans les équipements municipaux de santé évidemment dans les gymnases, les équipements culturels comme la Médiathèque et les Maisons pour Tous, mais aussi dans les marchés Auguste-Delaune et Eugène-Varlin, les emplacements des défibrillateurs sont recensés sur villejuif.fr dans la carte interactive. Depuis 2018, trois véhicules de police municipale sont aussi équipés de défibrillateurs : la Ville en dénombre ainsi 25. Car chaque minute compte.

APPELER, MASSER, DÉFIBRILLER

Si vous êtes témoin d'un accident cardiaque, le premier réflexe est d'appeler les secours au 15 (ou 112 depuis un mobile) et de demander à quelqu'un d'aller chercher le défibrillateur le plus proche. Des dessins et un guidage vocal permettent à quiconque de l'utiliser sans danger : placer les électrodes, pratiquer un massage cardiaque en suivant le rythme du métronome, et, le cas échéant, s'écarter quand le choc est délivré. Le défibrillateur analyse en effet le rythme cardiaque de la victime et délivre, si c'est nécessaire,

le choc adéquat pour rétablir un rythme normal. À noter, l'application « Staying Alive » (staying-alive.org) recense, à destination des services de secours comme des citoyens, l'emplacement de tous les défibrillateurs en France. Le nom de l'application fait référence à la chanson des Bee Gees car le rythme du refrain est idéal pour cadencer correctement son massage cardiaque !

SAUVER DES VIES

Si l'utilisation d'un défibrillateur est très simple, une formation permet de gagner en assurance et en réactivité. Raison pour laquelle la Ville a organisé des formations pour les agents municipaux des équipements publics équipés. S'entraîner à prodiguer les premiers soins, à pratiquer un massage cardiaque permet de se sentir plus à l'aise au cas où ces initiations doivent être mises en pratique dans la réalité. Rappelons que se servir d'un défibrillateur n'est pas dangereux pour la victime et que toute tentative de gestes de premiers secours est toujours préférable à l'inaction. La Croix Rouge organise des sessions régulières de formation des particuliers mais propose aussi sur croix-rouge.fr, des conseils concernant tous les gestes basiques de premiers secours.

en bref...

CENTRE-VILLE

Téléthon Villejuif

Du 6 au 8 décembre, l'association Fleur d'Orchidée organise le 8^{ème} marathon du Mah-Jong à la Médiathèque Elsa-Triolet. Il s'agit de jouer des parties en relai non-stop pendant 30h afin de promouvoir le mah-jong et de récolter des fonds pour l'AFM-Téléthon. Les visiteurs pourront s'initier aux règles de ce jeu ancestral chinois et côtoyer des joueurs de renommée internationale. Inscription préalable obligatoire, afin de vous réserver le meilleur accueil.

Pour plus d'informations, nous contacter à l'adresse contact@fleurdorchiee.fr

SOLIDARITÉ

Appel aux dons

La Friperie solidaire Chic !
On ressource vous invite tous les mercredis et samedis de 14h à 18h de remettre à tous les objets dont vous souhaitez vous dessaisir. Textiles, jouets, livres, vaisselles, bibelots, donnez une seconde vie à vos vêtements. Collectes en pieds d'immeubles possibles sur rendez-vous au 01 43 53 92 71.

Friperie solidaire Chic !

On ressource

123 avenue du Colonel Fabien

ENTREPRENDRE

Café de la création

Le Crédit Agricole organise un peu partout en France des Cafés de la création au cours desquels vous pourrez rentrer en contact avec des experts de la création d'entreprise : CCI, BGE, juriste, expert comptable. Organisé pour la première fois l'année dernière à Villejuif, ce Café de la création aura lieu cette année le mardi 17 décembre entre 16h et 20h à l'Espace congrès Les Esselières. Il est ouvert à toutes celles et à tous ceux qui ont la volonté d'entreprendre et souhaitent être écoutés, challengés et conseillés.

Café de la création

Espace congrès Les Esselières
3, boulevard Chastenet-de-Géry



Faiza Siagh nos quartiers ont du talent !

PAUL-ÉLUARD

Cette jeune villejuifoise, maman de trois enfants, s'est faite remarquée il y a quelques jours lors d'une brève apparition à l'émission Les rois du gâteau sur M6. Rencontre avec cette mordue de la pâtisserie qui souhaite en faire son métier. ■

Il est de ces passions qui vous arrivent sur le tard. Faiza et la cuisine, cela ne collait pas vraiment. « Une catastrophe, je ne savais même pas faire des frites... » confesse cette villejuifoise. Alors quand sont arrivés les enfants, il a fallu s'y mettre. De repas d'anniversaire en fête en tout genre, l'amour de la pâtisserie se

dessine et se révèle, jusqu'à devenir aujourd'hui une véritable passion. Chaque weekend Faiza Siagh imagine et réalise d'étonnants desserts qui font la fierté de son entourage et notamment de ses trois filles, juges intransigeantes en matière de gâteaux.

UNE BELLE EXPÉRIENCE

Sur sa page Facebook ou son compte Instagram intitulés Les gourmandises de Jennaya, les commentaires et les likes s'accroissent poussant Habi, sa meilleure amie, à lui préparer une bien belle surprise pour son anniversaire : participer à l'Émission de M6, Les rois du gâteau, présentée par Cyril Lignac et Frédéric Bau, deux des chefs pâtisseries les plus appréciés en France. Aussi, sans le savoir, Faiza est contactée trois jours à peine avant le tournage par la production pour montrer aux yeux des chefs, et des téléspectateurs, ses talents culinaires. Elle hésite à s'y rendre. Prenant son courage à deux mains, elle file presque incognito sur le plateau. Elle y présente son gâteau, Instant Passion, un cœur bombé fait d'une mousse de chocolat blanc, d'un insert mangue passion et d'une génoise aux éclats de pralin. Toute une histoire. Bien qu'apprécié par les chefs, le gâteau ne sera pas retenu pour la suite du concours. Qu'importe, l'essentiel était d'être évalué par des stars de la pâtisserie et de vivre une expérience inoubliable.

DES PROJETS PLEIN LA TÊTE

En outre, ces quelques minutes télévisuelles, qu'elle commente encore aujourd'hui avec beaucoup d'émotion, auront conforté cette Villejuifoise dans son objectif de reprendre les études et de passer son CAP pâtisserie. « Il n'y a pas, il me semble, de salon de thé à Villejuif où l'on déguste une bonne pâtisserie. Je rêve dans monter une. Pour cela, j'aimerais me former à domicile et passer le CAP en candidat libre » explique-t-elle. Elle lance donc un appel à d'éventuels pâtisseries villejuifois qui seraient prêts à l'accompagner. Faiza Siagh a faim d'une nouvelle aventure !

CENTRE-VILLE

Chacun son style avec Maureen Huet

Trouver son style vestimentaire, savoir associer les couleurs, connaître les coupes adaptées à sa morphologie ou dénicher la tenue idéale pour un événement professionnel, n'est pas chose aisée pour tout le monde. ■

Si vous faites partie de ceux qui restent indécis devant leur dressing ou qui se sentent démunis dans les magasins, Maureen Huet peut vous aider. Cette jeune villejuifoise est « personal shopper- relookeuse ». Diplômée de l'Institut de relooking international de Paris, elle propose aux hommes et aux femmes de les aider à créer leur style vestimentaire à l'aide de conseils morphologiques, de la colorimétrie, et bien sûr adapté à leur budget. « L'idée est d'offrir aux personnes la possibilité d'acheter mieux plutôt que d'acheter tout le temps », explique la jeune femme, également soucieuse des questions environnementales. Elle propose plusieurs parcours (business, bohème, casual chic, vintage, éco-responsable, etc.), à l'issue

desquels vous devriez trouver votre bonheur vestimentaire. A quelques jours des fêtes de fin d'année, n'hésitez pas à la contacter pour un « parcours soirée ». Après un premier contact par téléphone, Maureen vous envoie un questionnaire de style afin de mieux comprendre vos besoins, puis un rendez-vous en face à face. C'est ensuite à elle de jouer. Elle réalise des repérages dans les boutiques. « L'idée est de faire gagner du temps et des économies. Je fais tout ce qui est désagréable avant », plaisante-t-elle. Puis elle vous donne rendez-vous pour les essayages. Elle vous explique comment elle a procédé à ces choix, vous montre les accessoires qui apportent la touche finale à une tenue. Il ne vous reste plus qu'à vous décider.

Une fois chez vous, les bras chargés de paquets, vous recevrez une fiche récapitulative avec des conseils « antisèches » pour ne plus jamais douter dans un magasin.

Maureen Huet - Tél. 06 52 79 53 12
<https://www.maureenimage.fr>



MOBILITÉ

131

7

15

T

TRANSPORTS

L'AVENIR SE PRÉPARE MAINTENANT

L'arrivée des lignes 14 et 15 du Grand Paris Express prévues pour 2024 va considérablement modifier la manière de nous déplacer en Ile-de-France dans les années à venir. Mais en attendant la mise en service de ces lignes et l'ouverture des gares, la Municipalité se mobilise pour améliorer les transports du quotidien : métro, vélo et bus. ■

14



MÉTRO LIGNE 7

Une avancée significative

Vendredi 25 octobre, lors d'une rencontre organisée dans les locaux d'Île-de-France Mobilités, l'autorité organisatrice des transports et la RATP ont pris devant le Maire Franck Le Bohellec 4 engagements pour améliorer les conditions de transport sur la ligne 7. ■

Il y a un an, plus de 10 000 Villejuifois signaient la pétition pour demander une amélioration des conditions de transport sur la ligne 7 du métro. Face à cette mobilisation et avec l'appui de la Municipalité, un audit a été réalisé par un cabinet externe afin d'aiguiller les choix pour améliorer concrètement la situation. Le diagnostic a fait état de nombreuses irrégularités chroniques en raison de plusieurs facteurs : de nombreux incidents voyageurs notamment à la fin de l'année 2017 ; un matériel roulant vieillissant ; un système d'exploitation au maximum de ses capacités techniques aux heures de pointe et évidemment, la complexité de la gestion de la fourche située à la station Maison Blanche. Face à ce diagnostic, et devant la forte mobilisation des Villejuifois, Île-de-France Mobilités et la RATP ont pris 4 engagements :

- Tout d'abord : au plus tard fin janvier, la RATP respectera désormais une parité parfaite entre les trains au départ et à destination de Villejuif. En effet, il avait été constaté que plusieurs métros consécutifs circulaient en direction d'Ivry. Cette parité, qui nécessite une adaptation d'exploitation car la manœuvre de retournement des trains à Villejuif est techniquement très contrainte à la station Louis-Aragon, est une excellente nouvelle.
- Deuxièmement : il sera installé une rame de réserve à la station Villejuif Louis-Aragon en début de service. Cette rame de secours, activée en cas de difficulté, sera désormais utilisée au bénéfice des usagers au départ de Villejuif.

- Troisièmement : le déploiement, d'ici janvier, d'assistants de régulation sur les quais pour maîtriser les temps d'arrêt en station. Il permettra de limiter ces retards et d'ainsi éviter une surcharge de la ligne 7. La Ville a également demandé à Île-de-France Mobilités et à la RATP de se mettre en relation avec la M2IE, le nouveau service public de l'emploi de la ville de Villejuif, afin de favoriser l'emploi local.

- Enfin : une annonce sonore en station sera programmée et informera les voyageurs de l'intervalle entre les métros afin d'éviter les bousculades et d'éviter les retards.

RESTONS VIGILANTS

Ces 4 engagements sont un premier pas important. Île-de-France Mobilités et la RATP assurent que ces mesures permettront d'améliorer sensiblement les conditions de transport sur la Ligne 7. « Je serai donc particulièrement vigilant quant à la bonne mise en œuvre de ces 4 engagements ainsi que pour étudier leurs effets. Alors bien sûr, la situation reste difficile. La saturation de la ligne ne peut être réglée par un coup de baguette magique et l'attente de l'arrivée des lignes 14 et 15 sera longue, a déclaré le Maire. Mais c'est une avancée significative ! Merci à tous ceux qui ont signé la pétition. C'est grâce à votre soutien massif que j'ai pu obtenir ces nouveaux dispositifs pour les Villejuifois ».



BOULEVARD CHASTENET-DE-GÉRY

131

Les études menées par l'Établissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre confirment en effet avec précision l'existence de plusieurs désordres majeurs et de zones de vide sur cette partie de la Ville. Il est donc impératif de combler ces carrières, héritages du passé, afin de rétablir la circulation des poids lourds et surtout des bus. Entre 5,5 et 7,5 millions d'euros sont nécessaires pour réaliser ces travaux. L'EPT Grand Orly Seine Bièvre qui a en charge les compétences de voirie a d'ores déjà précisé qu'il ne serait pas en capacité de financer les travaux dans leur intégralité. Raison pour laquelle le Maire Franck Le Bohellec a décidé que la Ville de Villejuif contribuerait, en dehors de ses compétences, à hauteur de 3 millions d'euros au financement des travaux de consolidation des vides constatés. « C'est une décision de responsabilité et de respect vis-à-vis des Villejuifois et des usagers de la ligne 131. Trois millions d'euros, c'est un budget conséquent, mais je suis en mesure de prendre cette décision, car depuis 2014, la Ville a retrouvé une santé financière » précise ce dernier dans un communiqué.

18 MOIS DE TRAVAUX !

Dans un courrier adressé au Maire de Villejuif, l'EPT indique que ces travaux pourraient durer 18 mois. Un temps extrêmement long que déplore la Ville. « Nous ne pouvons pas laisser la situation

Bus 131 : 3 millions d'euros pour la voirie !

Entre 5,5 et 7,5 millions d'euros sont nécessaires pour sécuriser le boulevard Chastenet-de-Géry et permettre au bus 131 de reprendre son trajet habituel. Très mobilisé sur cette question, le Maire a annoncé que la Ville de Villejuif contribuerait, en dehors de ses compétences, à hauteur de 3 millions d'euros au financement des travaux. ■

perdurer et les habitants du quartier sans solution. Il est absolument nécessaire d'engager ces travaux le plus rapidement possible afin de pouvoir rétablir la circulation du bus 131 » ajoute le Maire. Raison pour laquelle, le maintien de la navette mise en place par IDF Mobilités, à la demande de la Ville, est indispensable. Depuis le 11 mars 2019, cette dernière permet provisoirement de desservir les arrêts : Ambroise Croizat, Place du 8 mai, les Coquettes et Chastenet-de-Géry.

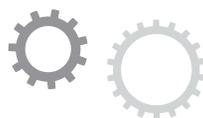
UNE VIGILANCE ACCRUE

Par ailleurs, de nombreux Villejuifois ont signalé à la Ville que des poids lourds continuaient de circuler en dépit de l'interdiction. Cela est strictement interdit car le passage d'un poids lourd correspond physiquement au passage d'1 million de voitures en termes de dégâts sur la voirie. Face à cette situation, le Maire a demandé à la Police Municipale une vigilance accrue et la verbalisation des poids lourds qui emprunteraient malgré tout ce boulevard. De même, selon plusieurs usagers, la navette spéciale ne respecterait pas les horaires annoncés. À l'occasion de sa rencontre avec Île-de-France Mobilités et la RATP le 25 octobre dernier, le Maire a demandé à ce que les conditions d'exploitation soient vérifiées via une étude précise.

CIRCULATION DOUCE

Vélib' : le déploiement se poursuit

Le déploiement du réseau des vélos en libre-service Vélib' se poursuit à Villejuif avec l'ouverture, comme annoncé, de deux nouvelles stations : la première rue Guy-Moquet, la deuxième à l'entrée du parc des Hautes-Bruyères. Huit stations sont donc désormais opérationnelles. Deux autres sont prévues d'ici la fin de l'année. Classiques ou à assistance électrique pour affronter les côtes, Vélib' constitue une offre complémentaire intéressante pour développer de nouvelles mobilités. Depuis 2015, la Ville développe les circulations douces, non polluantes, de manière à reconquérir l'espace public et à améliorer l'environnement et le cadre de vie. Des aménagements cyclables sont en cours dans tous les quartiers de la ville. En fonction des situations et possibilités, rue par rue, sont ainsi créés des zones 30, des contre-sens cyclables, des bandes cyclables ou encore des sas vélo qui permettent aux vélos de se placer devant les voitures aux feux rouges.





Vue du chantier de la gare Villejuif Gustave-Roussy avec les deux passerelles des lignes 14 et 15

GRAND PARIS EXPRESS

Des chantiers pour l'avenir

200 km de lignes automatiques, soit autant que le métro actuel, et 68 gares : le Grand Paris Express est le plus grand projet urbain en Europe ! Bien plus qu'un réseau de transport, il ouvre de nouveaux horizons et offre de nombreuses opportunités. Avec lui, la métropole devient plus grande et plus unie. À Villejuif, deux gares sont construites. Une opportunité pour les Villejuifois et le développement de la ville. ■

En effet, notre ville a la chance d'accueillir deux gares majeures du réseau Grand Paris Express. À l'intersection des lignes 14 et 15 sud, la gare Villejuif Gustave-Roussy, située entre le parc départemental des Hautes-Bruyères et le centre européen de lutte contre le cancer, accueillera près de 100 000 voyageurs par jour. Conçue par l'architecte de renommée mondiale Dominique Perrault, cette gare est emblématique par sa forme cylindrique et sa profondeur (près de 50m), ce qui en

fait une véritable prouesse d'ingénierie. En partant de Villejuif Gustave-Roussy avec la ligne 14, les voyageurs pourront rejoindre par exemple Chatelet Les Halles en 17 minutes contre 33 minutes aujourd'hui ou bien encore l'aéroport d'Orly en 10 minutes contre 49 aujourd'hui ! Après plusieurs mois de travaux préparatoires dont un diagnostic archéologique, les travaux de réalisation du pont cadre permettant le passage du tunnelier de la ligne 14 sont achevés. L'arrivée du tunnelier 15 sud en

provenance de Cachan est quant à lui prévu en début d'année. Après cette période de creusement, place en 2020 à la phase de travaux de génie civil intérieur, avec la construction des étages souterrains définitifs jusque fin 2021. Et enfin l'équipement et l'aménagement de la gare pour une mise en service toujours envisagée en 2024.

À L'ABRI DES REGARDS

Si le chantier colossal de la gare Villejuif Gustave-Roussy est réalisé à ciel ouvert,



ÉVÈNEMENT !

A l'occasion de l'arrivée des deux tunnels de la ligne 15 sud et 14 du Grand Paris Express, un grand événement ouvert au public est organisé début février à Villejuif par la Société du grand Paris et la RATP, sur le chantier de la gare Villejuif Gustave-Roussy. Rendez-vous très prochainement sur villejusif.fr

15

Le chantier "en taupe" de la gare Villejuif Louis-Aragon.



Mercredi 20 novembre, le Maire Franck Le Bohellec s'est rendu sur les deux chantiers des gares du Grand Paris de Villejuif. L'occasion de saluer les techniciens et les ouvriers qui œuvrent à la réalisation de ces prouesses architecturales et d'ingénierie.

ce n'est pas le cas de celui de la gare Villejuif Louis-Aragon, qui pour des raisons de sécurité et afin de limiter les nuisances sonores, est réalisé « en taupe » à l'abri sous une dalle de couverture. À ce jour les équipes du chantier ont creusé près de 12m sous terre (atteint au début du mois de novembre). Les travaux de fondations se poursuivent à plusieurs endroits de l'emprise chantier, et permettront de garantir la structure de la future émergence de la gare. En correspondance

avec la ligne 7 du métro et le tramway T7, elle est aussi connectée à la gare routière. La future gare qui prendra l'allure d'une longue halle vitrée est conçue par l'architecte Philippe Gazeau. Elle accueillera près de 50 000 voyageurs par jour et permettra de rejoindre Créteil en 10 minutes contre 51 actuellement ou Boulogne Billancourt en 16 minutes contre près d'1h aujourd'hui !

Un agent de proximité à votre écoute

Afin de répondre aux interrogations des riverains et d'accompagner le quotidien des travaux de construction du nouveau métro à Villejuif, Mathieu Roze est d'ores et déjà présent aux abords des chantiers, et depuis le mois d'octobre tient une permanence hebdomadaire. Rendez-vous tous les mercredis, de 12h à 14h30, à la Maison du Projet Campus Grand Parc, au 39 rue Camille-Desmoulin à Villejuif (au pied des châteaux d'eau de l'institut Gustave-Roussy). Il est éga-



lement joignable par téléphone au 06 46 90 78 36. Vous pouvez poser vos questions sur la plateforme en ligne : contact.societedugrandparis.fr



Pascal Dumas et Hélène Bonafous Murat à l'affiche

Ces deux auteurs villejuifois font l'affiche cet automne, avec la sortie de deux ouvrages. Le premier, *Plan B, pour l'école* et *La Caravane du pape*. ■

PLAN B POUR L'ÉCOLE, DROIT D'INVENTAIRE D'UNE ÉCOLE EN PANNE !

L'Éducation nationale est le premier budget de l'État et pourtant la détresse s'empare des enseignants. 20 % des élèves arrivent en sixième sans maîtriser la lecture et l'orthographe. L'école élémentaire française reproduit et amplifie les inégalités sociales. Serait-elle en panne ? Manquerait-elle de moyens ? Le système s'accommode-t-il de l'échec scolaire ? Et si ce n'était pas qu'une question de moyens ? Professeur des écoles à Villejuif, Pascal Dumas est instituteur depuis près de 35 ans. Il a enseigné tous les niveaux, de la maternelle au CM2, en perfectionnement et en SEGPA. Il connaît bien l'école et estime qu'elle a besoin des parents, de plus d'autonomie et d'innovation, de plus de liberté.

> *Plan B pour l'école*, Pascal Dumas, éd. Independently published, 16 euros.

LA CARAVANE DU PAPE

Rome, janvier 1669. Leone Allacci, fervent catholique et l'un des plus grands érudits de son temps, agonise dans une chambre d'un collège jésuite. Le vieillard revisite un épisode de son existence. En 1623, légat du pape Grégoire XV à Heidelberg, il eut pour mission de s'emparer du trésor de la ville protestante : sa bibliothèque, « la mère de toutes les bibliothèques ». Secondé par une troupe de mercenaires et de villageois fuyant les ravages de la Guerre de Trente Ans, il entreprend de faire traverser les Alpes à des milliers de manuscrits précieux et d'ouvrages imprimés. Durant ce périlleux parcours, les 196 caisses font l'objet de toutes les convoitises... *La Caravane du pape*, 5^{ème} ouvrage de cette auteure villejuifoise, est tout à la fois un roman d'aventures, une puissante ode au savoir et une méditation profonde sur la vanité de la connaissance.

> *La caravane du Pape*, Hélène Bonafous Murat, éd. Passage, 19 euros.



RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE

Inaugurez votre PULP le 21 décembre

Venez découvrir les deux Petites Unités de Lecture Publique (PULP), médiathèques de proximité de 230 m². ■

L'une au Nord et l'autre au Sud, ces Petites Unités de Lecture Publique ont tout des grandes ! Construites entièrement en bois issus de filières durables, ces deux nouvelles médiathèques de proximité seront inaugurées le samedi 21 décembre, à 11h pour le PULP Nord, à 15h30 pour le PULP Sud. À l'intérieur, l'aménagement confortable invite à s'installer pour lire, travailler ou échanger. Le mobilier sur roulettes et des cloisons phoniques amovibles permettront de créer différentes configurations en fonction des événements : contes

et lectures pour les plus jeunes, conférences, ateliers, etc. Chaque PULP donne accès à 9000 documents : livres, revues, DVD, ressources numériques et constitue une fenêtre ouverte sur l'ensemble de la collection. Car les deux PULP et la Médiathèque Elsa-Triolet forment un seul réseau unique de lecture publique de 130 000 documents, pour tous les âges. Les habitants pourront bientôt faire venir dans leur PULP tout document de ce réseau.

> À 11h, PULP Nord
> À 15h30, PULP Sud

OUVERTURE LE 21 DÉCEMBRE 2019

PULP!
*PETITES UNITÉS DE LECTURE PUBLIQUE

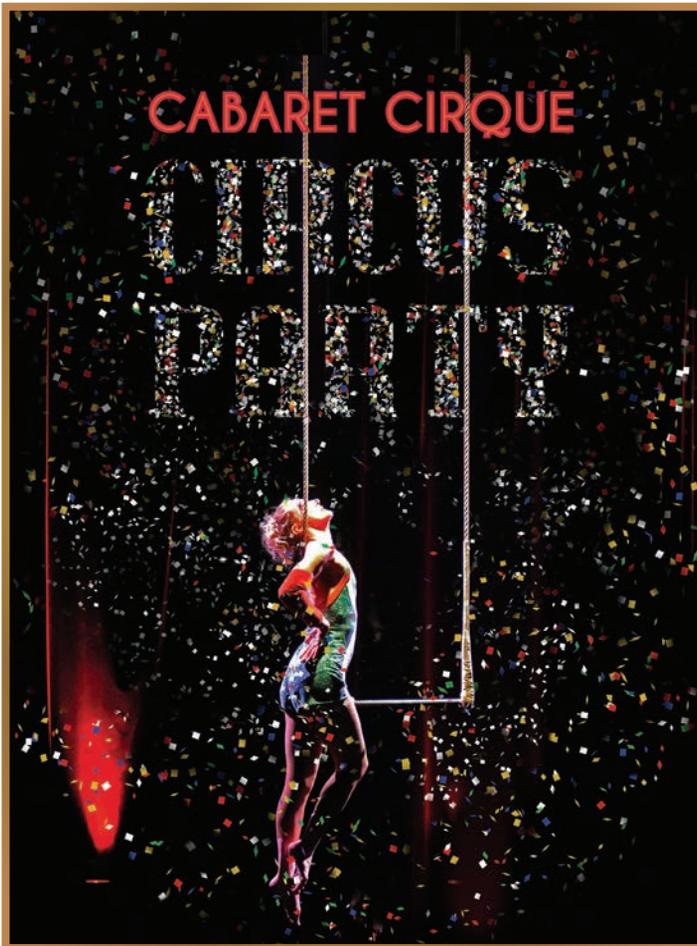
2 NOUVELLES MÉDIATHÈQUES À VILLEJUIF

INAUGURATION LE SAMEDI 21 DÉCEMBRE
PULP NORD À 11H / PULP SUD À 15H30

ELSA-TRIOLET	PULP NORD	PULP SUD
ESPLANADE P.-Y. COSNIER	61 RUE PASTEUR	118 RUE YOURI-GAGARINE
01 86 93 33 00	01 86 93 33 15	01 86 93 33 16

1 RÉSEAU, 3 MÉDIATHÈQUES villejuif.fr

ANIMATIONS



Festi'Noël

un rendez-vous familial

Les Maisons pour Tous Gérard-Philippe et Jules-Vallès s'associent pour organiser le Festi'Noël, un rendez-vous convivial et familial ponctué d'animations et de spectacles à l'orée des fêtes de fin d'année. ■

Cette année encore, un vent d'hiver souffle sur les deux Maisons pour Tous de la ville. Les deux structures sont associées dans l'organisation du Festi'Noël : un programme de spectacles et d'animations riche et varié. « Il s'agit d'un événement convivial qui s'adresse aux familles et aux enfants de tous âges » explique la responsable des deux structures. « Nous proposons aussi bien des contes pour

les tout-petits que des animations destinées aux enfants de 10/11 ans. »

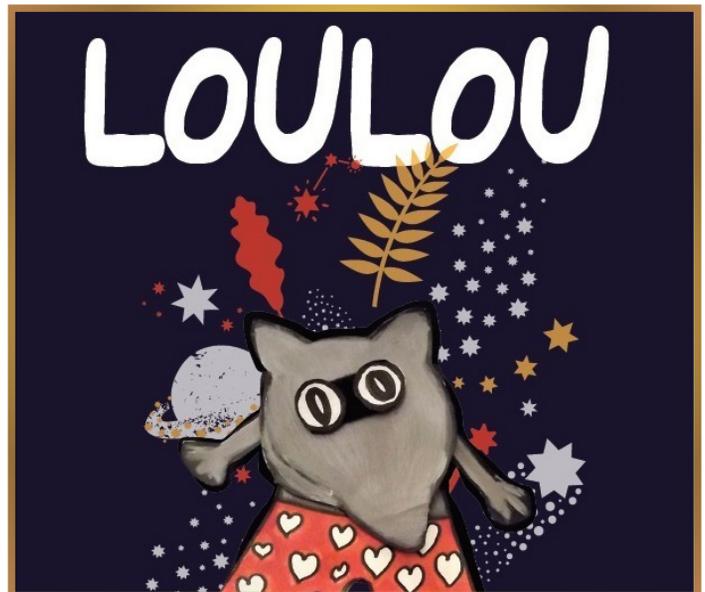
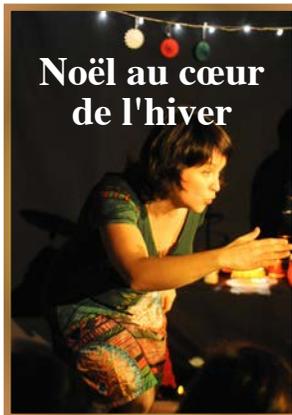
Rendez-vous est donc donné à tous les Villejuifois le mercredi 18 et le samedi 21 décembre pour profiter de nombreux temps forts. S'appuyant sur une programmation complémentaire et cohérente, le Festi'Noël créé de la mobilité et un cheminement entre les Maisons pour Tous. Il se conclura en beauté

le samedi



après-midi à la MPT Gérard-Philippe dans une ambiance foraine. La Compagnie La Voûte nomade proposera dix jeux de fête foraine d'antan comme le chamboule-tout des familles ou un mikado géant. Ce moment sera suivi d'un spectacle de cirque puis d'animations avec des stands maquillages et barbe-à-papa. Une entrée en matière parfaite pour ces vacances de fin d'année !

Noël au cœur de l'hiver



Et à la Maison des Parents...

La Maison des Parents propose elle aussi des événements festifs pendant les vacances. Le spectacle « Twinkle », mêlant cirque, danse et musique, de la compagnie Lunatic est ainsi programmé à la Médiathèque Elsa-Triolet le 21 décembre pour les enfants de 0 à 3 ans. Les plus grands (3 à 6 ans) profiteront eux d'une immersion dans la savane avec le conteur Amadou Sanfo suivie d'un atelier découverte des percussions africaines à la maison des parents le 26 décembre. Sur inscription au 01 49 58 17 60 ou via maisondesparents@villejuif.fr. Un goûter de fin d'année est également organisé par la structure le 27 décembre avec des animations maquillage (entrée libre).



ARTS MARTIAUX

Le MMA en pleine (r)évolution

Pratiqué par l'AK Team à Villejuif depuis 2012, le MMA était jusqu'ici interdit en compétition en France. Sous l'impulsion de Roxana Maracineanu, Ministre des Sports, la légalisation de la discipline est prévue pour le 1^{er} janvier 2020. Une excellente nouvelle pour le club et ses pratiquants. ■

Discipline complète à la popularité grandissante, le Mixed Martial Art (plus connu sous l'acronyme MMA) réunit les différents arts martiaux en une seule et même discipline. « *La base du MMA c'est la boxe pied poing et le grappling, un dérivé du jujitsu qui mélange la lutte et les soumissions au sol* » décrit Ferhat Abkari, qui enseigne ce sport à Villejuif depuis 2012 avec son association AK Team. Ils sont près de 70 adhérents à suivre l'enseignement de cet entraîneur expérimenté dont les séances sont autant axées sur le développement du cardio que sur les aspects techniques. Une discipline qu'ils ne pouvaient pas pratiquer en France officiellement puisque les compétitions étaient jusque-là interdites dans notre pays. « *L'image du MMA était notamment ternie par l'utilisation d'une cage pour les combats* » rappelle l'entraîneur. « *Or, la cage est présente pour la sécurité des combattants, puisque contrairement au ring, on ne peut pas basculer par-dessus les cordes. Désormais, le MMA est un sport parfaitement structuré et réglementé avec des examens médicaux stricts avant les combats. Des études prouvent que le MMA est moins dangereux pour les athlètes que la boxe à cause des coups portés à la tête alors qu'en MMA il y a beaucoup de phases de corps-à-corps et de grappling durant lesquels aucun coup n'est échangé.* »

DES COMBATTANTS DE TRÈS HAUT NIVEAU

L'annonce de la légalisation de la discipline est donc une excellente nouvelle pour l'AK Team. Si le club s'adresse aux débutants et aux pratiquants en loisir, il dispose d'un noyau de combattants

de très haut niveau. Pour pratiquer le MMA en compétition, ceux-ci partageaient jusqu'ici dans les pays frontaliers comme la Suisse ou la Belgique. En France, le club participe à des événements de grappling et de pancrace, une discipline parente du MMA sans les coups au sol. Il a d'ailleurs obtenu d'excellents résultats cette année, remportant notamment les championnats de France par équipe de pancrace grâce à six combattants Villejuifois. L'avenir s'annonce donc radieux pour le club qui souhaite créer une section féminine l'an prochain avec l'ouverture de la salle des arts martiaux. « *Pour nous, la légalisation du MMA est une magnifique opportunité et une grande source de motivation. Cela va participer à la reconnaissance de notre sport. Nous souhaitons d'ailleurs remercier la Municipalité pour son soutien sans faille depuis plusieurs années qui nous a permis de pratiquer notre sport dans les meilleures conditions.* »



PARIS 2024

Villejuif, Terre de Jeux !

TERRE
2024
DE JEUX

Tony Estanguet, Président du Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'été de 2024, a annoncé le 20 novembre dernier que le label #TerredeJeux2024 a été attribué à la Ville de Villejuif. ■

En 2024, la France va organiser le plus grand événement sportif de la planète et Villejuif participera à cette fête exceptionnelle. En effet, le 20 novembre dernier au Congrès des Maires, la candidature de Villejuif au label Terre de Jeux 2024 a été retenue. Grâce au label Terre de Jeux 2024, La Ville va pouvoir partager ses bonnes pratiques au niveau sportif dès maintenant, faire vivre à ses habitants des émotions uniques, leur permettre de découvrir des sports et, au final, donner une visibilité exceptionnelle à ses actions grâce au coup de projecteur unique des Jeux. Avec ses infrastructures sportives de qualité, telles que le Stade nautique Yuri-Gagarine, le stade

Louis-Dolly, la Halle des Sports Colette-Besson et la future Halle des sports handisport, la Ville de Villejuif possède de nombreux atouts pour accueillir des délégations sportives étrangères que ce soit, avant ou pendant la compétition. Raison pour laquelle la Ville a déposé sa candidature pour faire partie de la liste officielle des Centres de préparation aux Jeux. La liste des villes sélectionnées sera connue en 2020 au moment des Jeux de Tokyo. L'engouement que suscitent les Jeux reçoit un écho important au niveau sportif local. Plusieurs clubs se préparent dès maintenant. Des athlètes Villejuifois pourraient participer à la compétition.

GYMNASSE GUY-BONIFACE



Tournoi de futsal de Noël

La Ville de Villejuif organise le 23, 26 et 27 décembre, la 32^e édition du Tournoi de futsal de Noël. ■

Avec près de 220 participants répartis dans 38 équipes et plus de 500 spectateurs sur trois jours de compétition, l'édition 2018 avait été une grande réussite. Pour cette nouvelle édition, les participants sont attendus très nombreux au gymnase Guy-Boniface. Trois jours de compétition pour trois tranches d'âge : le 23 décembre pour le 10-12 ans, le 26 décembre pour les 13-15 ans et le 27 décembre pour les 16-25 ans. Les matchs débiteront à 9h et les finales se joueront le jour même. Vous souhaitez y participer ? Chaque équipe devra être constituée de 6 joueurs (5 titulaires + 1 remplaçant). Tous les participants devront verser 2 euros. La somme récoltée sera reversée à une association locale. Les inscriptions se déroulent jusqu'au 17 décembre dans les MAJ, du lundi au vendredi de 16h à 19h. Pour les jeunes mineurs, il sera obligatoire de fournir une fiche sanitaire ainsi qu'une autorisation parentale. Rendez-vous le mercredi 18 décembre à 18h30 dans la salle du Conseil municipal pour le tirage au sort des poules.

> Modalités de participation à retrouver sur villejuif.fr, rubrique Actualités au 06 34 51 64 68.

en bref...

USV SAMBO

Aurore Cabanne, vice-championne du monde !



L'USV sambo a décroché la première médaille mondiale de l'histoire du club lors des championnats du monde de sambo disputés en Corée. Déjà médaillée de bronze aux championnats d'Europe, Aurore Cabanne a gravi une marche supplémentaire pour s'offrir l'argent au niveau planétaire. De très bon augure pour cette jeune athlète passée proche de la victoire. « *Son adversaire était très expérimentée et a su se sortir d'une situation délicate avant de prendre le dessus* » analyse Sami Zran, entraîneur. « *Tout au long de la compétition Aurore a prouvé qu'elle est en pleine progression* ». Avec une vice-championne du monde dans ses rangs et six athlètes sélectionnés, ce qui en fait le club le plus représenté en équipe de France, l'USV sambo a vécu des championnats historiques à plus d'un titre.

Majorité municipale

Le bénévolat à Villejuif

Le 5 décembre s'est tenue la journée mondiale du bénévolat. Cette journée est l'occasion de valoriser le travail des bénévoles dont les activités sont souvent méconnues. Il s'agit d'œuvrer en réponse aux divers besoins de la société et de la vie sociale, dans de très nombreux domaines. L'aspect social se retrouve tant dans son fonctionnement, en permettant aux personnes de se rencontrer et de se consacrer à un projet commun, que dans son but, se mettre au service de la communauté. En cette période, beaucoup de Villejuifois souhaiteraient offrir un peu de leur temps et de leur énergie, tout en s'enrichissant au contact des autres. Mais ils ne savent parfois pas comment s'y prendre et certains craignent de se laisser déborder ou de ne pas pouvoir être présents toute l'année. Pendant que les associations, essentielles à la vie d'une ville, peinent à recruter de nouveaux bénévoles alors que leur activité dépend de leur implication. De nouveaux bénévoles, c'est aussi de nouvelles idées et un regain de dynamisme. Pour cette journée mondiale, la médiathèque accueille la Maison de la citoyenneté et des acteurs du monde associatif le vendredi 6 et le samedi 7 décembre. D'une part, c'est l'occasion de rendre compte de l'ensemble des opportunités de servir une grande diversité de causes sur la commune, en présence d'associations et d'organisations dont le rayonnement est tant local qu'international. Avec plus de 248 associations actives, le maillage de la commune est très dense. D'autre part, il s'agit d'en apprendre bien plus sur l'engagement bénévole. En effet, c'est avant tout s'engager, que ce soit dans son domaine de prédilection ou non, de manière ponctuelle ou régulière et à hauteur du temps que chacun est disposé à consacrer. Être bénévole, c'est partager ses idées et des projets, réfléchir ensemble à la manière de les réaliser, faire des rencontres, soit participer pleinement à la vie de la cité. Afin d'en savoir plus, notamment le reste de l'année, les équipes de la Maison de la citoyenneté de Villejuif sont prêtes à accueillir celles et ceux, bénévoles débutants ou déjà initiés, soucieux de s'investir pour l'intérêt commun.

Violences faites aux femmes : l'équipe municipale agit pour changer les choses

La manifestation contre les violences faites aux femmes qui a eu lieu à Paris le 23 novembre dernier fut une nouvelle occasion de nous rappeler collectivement que l'égalité femme-homme est un combat que nous devons mener sans relâche. L'équipe municipale a cet enjeu de société bien en tête et chevillé au cœur depuis plusieurs années. Nous avons multiplié les actions sur cette question. Ainsi, par exemple, le jeudi 26 Septembre dernier à 19h, la Municipalité a accueilli l'association #NousToutes afin qu'elle puisse se présenter aux villejuifois. De même, depuis plus d'un an maintenant, la municipalité a créé un double dispositif de soutien au sport féminin. En majorant de 50% l'aide individuelle à la pratique sportive pour les jeunes filles et les jeunes femmes, et en octroyant des subventions spécifiques aux clubs villejuifois qui s'engagent dans la création d'équipes féminines, l'équipe municipale a pris des mesures concrètes pour changer les choses. Notre commune et nos clubs sont à l'avant-garde en matière de sport féminin. En effet, le sport est un moyen de mettre en place l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. De la même manière, lors de ses interventions de prévention en milieu scolaire, la police municipale de Villejuif sensibilise notamment les enfants à la question de l'égalité femme-homme dès leur plus jeune âge. Enfin, malheureusement, il arrive encore trop souvent que les femmes soient victimes de violences conjugales. L'équipe municipale travaille aujourd'hui à la mise en place de quelques logements d'urgences pour permettre aux femmes victimes de violences conjugales d'être mises à l'abri, avec leurs enfants le cas échéant. Mais au-delà du lieu, il faut que nous puissions nouer des partenariats avec des associations pour accompagner ces femmes. Ces hébergements d'urgences pour les femmes victimes de violence verront le jour courant de l'année 2020. Il n'y aura pas d'inauguration car la localisation de ces lieux doit rester confidentielle pour préserver la sécurité et la tranquillité des femmes qui y seront hébergées. Vous le voyez, pour les femmes victimes de violence, l'équipe municipale agit en amont par la prévention et le soutien aux jeunes filles et jeunes femmes, mais également quand il faut mettre à l'abri et accompagner les femmes victimes de violences.

L'équipe municipale vous souhaite de très belles fêtes en cette fin d'année 2019 !

En cette période de décembre, nous vous souhaitons de très belles fêtes de Noël et de fin d'année. Vous pourrez, comme l'an passé, venir flâner au marché de Noël du 13 au 15 décembre autour des chalets en bois installés pour l'occasion sur l'esplanade Pierre-Yves Cosnier. Des produits de l'artisanat local et des spécialités culinaires des régions françaises seront à déguster en famille ou à offrir. Un des vingt-six chalets accueillera le Père Noël, qui recevra les enfants pour une séance photo et prendra même les commandes des plus jeunes. Surtout, le 13 décembre à 18h venez assister à l'arrivée du traineau du Père Noël devant la mairie, au pied du sapin géant. Comme l'année passée, vous pourrez accompagner vos enfants ou petits-enfants à la patinoire de glace artificielle du 13 décembre au 5 janvier 2020. Un chalet vous attendra également pour y déguster, gaufres, crêpes et autre chocolat chaud. Enfin, l'association des commerçants organisera une semaine commerciale du 9 au 15 décembre avec des animations et de nombreuses promotions. Il fera bon vivre à Villejuif pour cette fin d'année 2019 et nous serons présents pour fêter tout cela avec vous. Ces journées festives sont également l'occasion d'offrir aux Villejuifois des temps d'échange, en permettant aux plus isolés de partager ces moments de fête, et de tisser des liens intergénérationnels ou de favoriser le bien vivre ensemble dans la ville. Au plaisir de vous retrouver nombreux pour ces événements de fin d'année.

[Les élus de la majorité municipale](#)

Opposition municipale

ÉLUS COMMUNISTES - FRONT DE GAUCHE - CITOYENS

Emplois, entreprises : l'heure du bilan

Qu'en est-il du développement économique et de l'emploi à Villejuif depuis 2014 ? De quoi le maire peut-il se glorifier ? De rien, en fait ! Tous ce qui existe à Villejuif l'était avant son arrivée. Les 5 zones d'activités : Épi d'Or, Petites-Bruyères, Monsivry, Pasteur, Guipons avec un tissu dense de PME-PMI souvent de haute technologie, le siège de LCL, un pôle d'excellence santé autour du Campus Grand Parc, Bio Park, un incubateur, une pépinière et hôtel d'entreprises dédiés aux biotechnologies. Même l'opérateur Orange était prévu avant son arrivée. Depuis plus rien. Au contraire, il a décidé de réduire la part de l'activité économique sur la ZAC Aragon et Campus grand parc au profit des promoteurs privés. Résultat les actifs ayant un emploi résidant dans la zone a baissé pour passer de 24179 en 2013 à 23 752 en 2018 ; le Taux de chômage atteint à Villejuif 14,9% (14,1% en France, 13% en val de marne) et le taux de pauvreté atteint 21 % (14,7 % en France, 16,7 % en Val-de-Marne). Le maire ne fait rien contre paupérisation des Villejuifois et en plus il rend inaccessible la ville à la plus grande majorité de nos concitoyens. Il a vendu tous nos terrains communaux à des promoteurs privés (50 millions€ depuis le début de votre mandat) qui spéculent et bétonne la ville. Le prix du m² a augmenté de 15% depuis 5 ans pour atteindre plus de 6000€ le m². En plus il réduit le part du logement social qui s'effondre pour atteindre 32,1% en 2016 (source Insee). Résultat le nombre de demandeurs de logement social a augmenté de 9,75 % entre 2016 et 2018 à Villejuif pour atteindre le chiffre de 3000. Enfin la municipalité veut privatiser l'OPH de Villejuif en le bradant à la CDC habitat. Le message est clair : « Les pauvres et les couches moyennes sont priés d'aller voir ailleurs ».

G. Bulcourt, C. Cordillot, S. Da Silva Pereira, M. Kadri, A.G. Leydier, F. Perillat-Bottonet.

SOCIALISTES ET GÉNÉRATION-S

Inquiet.e.s pour nos communes

Le budget 2020 inquiète les élus locaux, car il organise une réforme de la fiscalité locale dont les effets sont incertains. Réduire la taxe d'habitation, ce serait rendre du pouvoir d'achat aux français ? En apparence oui. Mais cet argent perdu pour la collectivité, c'est moins d'investissement pour les services publics : les crèches, les écoles, les transports, les logements... Le gain pour les habitants serait réel, si la perte pour la commune était compensée par l'Etat. Or il n'en est rien. C'est 250 millions d'euros en moins pour les communes et les intercommunalités, et davantage encore à l'avenir. C'est à croire que le Gouvernement n'a pas compris ce que les gilets jaunes ont exprimé : les français veulent de la justice fiscale, et des services publics accessibles à tous ! C'est notre objectif. Visiblement pas celui du Gouvernement.

D. Girard, G. Lafon, S. Taillé-Polian

LA FRANCE INSOUMISE

La bourse ou la vie ?

Privatisations : aéroports de Paris, Française des jeux. Attaques contre la sécurité sociale, baisse des APL, des allocations chômage, réforme à la hache des retraites... Sous prétexte d'économies, ces politiques nous tuent : burn-out, dépressions, accidents du travail, suicides, immolation. Ce système à bout de souffle est criminel. Nous devons désormais répondre et plus que jamais « résistance », dans les urnes comme dans la rue, pour que la violence ne s'exerce plus impunément contre nous. Salariés, précaires, chômeurs, étudiants... Tous ensemble pour dire stop à Macron le 5 décembre !

M. Tijeras

L'AVENIR À VILLEJUIF - EELV

Halte aux mensonges : l'écologie, c'est sérieux

Depuis le 1er septembre, on n'a pas le droit d'utiliser Villejuif Notre Ville et ses tribunes pour parler des élections municipales du 15 mars prochain. Pour savoir ce que feront les écologistes après leur victoire, il faut aller sur le site de notre groupe ou sur villejuif-ecologie.fr. Mais sur toutes les autres pages le maire se répand en galéjade sur des réalisations imaginaires, le temps d'une campagne ! Depuis les élections de mai dernier, où les partis qui le soutiennent (LR + UDI) ont obtenu 8% et les écolos 20%, il n'y aurait désormais pas plus écolo que lui... Mais dans les écoles il a refusé d'augmenter la part du bio au-dessus des 36% acquis depuis longtemps, il refuse d'embaucher le personnel pour maintenir la propreté des écoles. Son attaque publique contre la géothermie (« qui ne renouvelerait pas ses tuyaux ») est grotesque. Le « parc de 3800 m² de verdure » vanté en Une du numéro de novembre (où l'on ne voit que des cailloux) n'est qu'est que le reste rabougri du parc de l'hôpital dévoré par les promoteurs. Pendant un an il a bloqué l'extension du tri des ordures (et justifié l'incinérateur d'Ivry), il a persécuté une association qui enseigne le compost. Il prétend ainsi « réduire les déchets » ? La piste cyclable, Nationale 7, est barrée par le plot en béton et maintenant des barrières. Nos arbres, « patrimoine de Villejuif » sont partout abattus. Où va-t-on ? Il est temps de tourner la page. Ralentir le changement climatique, c'est encourager le vélo. Se protéger des canicules et inondations, c'est planter des arbres plutôt que couler des dalles, recycler plutôt qu'incinérer. Lutter contre la malbouffe, protéger notre santé de nos enfants, c'est passer au bio, manger moins de viande. Les écolos, les associatifs y sont prêts.

A.-L. Boyer, N. Gandais, I. Nicol, M. Lambert Dauvergne, A. Lipietz, P. Stagnetto.

VILLEJUIF NOTRE VILLE

Le temps rend justice...

En 2018, le Maire avait porté plainte contre nous pour diffamation et outrage supposés, suite aux dénonciations que nous relayions sur le site www.VillejuifNOTREville.fr et la majorité municipale s'était alors empressée dans ces mêmes colonnes de diffuser une tribune accusatrice sur notre « mise en examen ». Justice vient enfin d'être rendue. Après un 1er classement sans suite, c'est désormais un cinglant débouté. Nous espérons maintenant que le procureur se saisira des éléments de notre dossier afin que soit instruit le fond de toutes ces turpitudes. Retrouvez nos publications sur VillejuifNOTREville.fr

P. Nunes, P. Vidal

SANS ÉTIQUETTE

Tribune non parvenue

A. Gaborit

Retraités...

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

La Ville organise toute l'année des activités et sorties destinées aux retraités. Pour y participer, une carte (gratuite, valable de septembre 2019 à juin 2020) doit obligatoirement être établie au Service municipal des Retraités ou à la Maison Pour Tous Gérard Philippe

ACTIVITÉS HEBDOMADAIRES

Service Municipal des Retraités :

Tarot, les lundis et jeudis à 14h

Salle Maurice-Cardin :

Scrabble, les mercredis et vendredis à 14h

Belote, le mardi à 14h Neuro-gym, le mercredi à 10h

Maison Pour Tous Jules-Vallès :

Crochet / Tricot, le vendredi à 14h

Maison Pour Tous Gérard-Philippe :

Danses de salon, les jeudis 12 déc et 16 jan. à 14h

Résidence Seniors « Le jardin d'Aragon »

Couture, le lundi à 14h30 > Participation annuelle forfaitaire (sous conditions de ressources)

HAPPY SENIORS À VILLEJUIF !

Offre très attractive au restaurant collectif « La Musardière » avec des repas au prix de 10 euros. Informations au SMR ou au restaurant « La Musardière »

ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES

Cours d'informatique

À l'École d'ingénieurs EFREI avec l'association FAP EFREI (forfait à régler sur place)

Cours d'anglais : À la MPT Gérard-Philippe

(forfait annuel), horaire et jour selon le niveau (renseignements sur place).

Rencontres intergénérationnelles :

Échanges et activités auprès des enfants de la crèche et des accueils de loisirs Robert-Lebon. Aide aux devoirs (élémentaire et collège)

TRANSPORT DES SENIORS

Au Marché du Centre-ville. Renseignements, inscriptions et constitution du dossier au SMR.

CONSULTATION PRÉVENTION

DES CHUTES

Renseignements, diagnostic et pistes d'actions seniors de plus de 70 ans :

Hôpital Charles-Foix au 01 49 59 46 55

Hôpital Paul-Brousse au 01 45 59 31 41

U.S.V RETRAITÉS

Renseignements - Permanences - Inscriptions :
Maison des Sports 44 av Karl-Marx. 06 52 55 73 64

SORTIES DU MOIS

Programme à découvrir chaque mois dans l'agenda central du VNV et sur www.villejuif.fr ; inscriptions au Service municipal des Retraités, dans la limite des places disponibles.

Et aussi : Le SMR vous renseigne sur : l'Université Inter-âges de Paris Sorbonne / les conférences du Collège de France, le TRR

Service Municipal des Retraités : 01 86 93 32 20



POSTE DE POLICE MUNICIPALE DE VILLEJUIF

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h
Le samedi de 9h à 12h



01 86 93 33 30

29, rue Georges-Le-Bigot 94800 Villejuif
police-municipale@villejuif.fr

**Présence des policiers tous les jours
de 8h à 3h du matin**

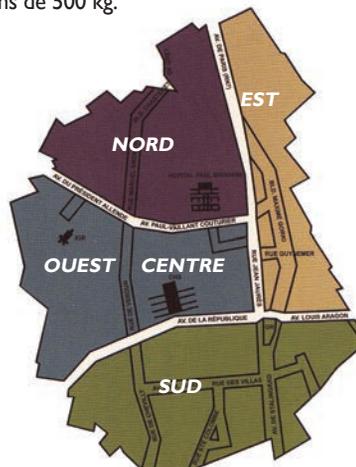
ALLO PROPRETÉ 01 45 59 20 81



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

- **Nord : lundi 16 déc.**
- **Centre : mardi 17 déc.**
- **Sud : mercredi 18 déc.**
- **Est : jeudis 5 déc. et 19 déc.**
- **Batigère : mardis 10 déc. et 24 déc.**
- **OPH : mercredis 11 déc. et 25 déc.**

Déchèterie mobile Proxitri : 19-23 avenue de l'Épi d'Or : Le 4^{ème} samedi du mois de 9h à 17h (pas de collecte au mois d'août). Accès gratuit, réservé aux habitants munis d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité, en véhicule léger de moins de 3,5 tonnes ou avec remorque de moins de 500 kg.



PHARMACIES DE GARDE

- **Dim 8 déc. : Pharmacie des Écoles**
22, bis rue Jean-Jaures
- **Dim 15 déc. : Pharmacie CC Carrefour**
67, av de Stalingrad
- **Dim 22 déc. : Pharmacie Fleifel**
68 rue Jean-Jaures
- **Mer 25 déc. : Pharmacie Hourcade**
17, place Paul-Éluard
- **Dim 29 déc. : Pharmacie de la Piscine**
92, rue Youri-Gagarine
- **Mer 1^{er} jan. : Pharmacie des Arcades**
20, rue Georges-Lebigot
- **Dim 5 jan. : Pharmacie Duong**
65, rue du Moulin de Saquet
- **Dim 12 jan. : Pharmacie Nguyen**
3, avenue de la République

ÉTAT CIVIL OCTOBRE 2019

Naissance : Jenna Sanogo, Salma Fall, Emma Tawiah Okai, Lina Amir, Marceau Le Corre, Assil Bounouh, Gianni Devaux, Ghyslène Chia, Massimo Clerici, Tobour Sambare, Kawthar Madouri, Jawad Bark, Elias Sak, Aksel Touadi.

Mariage : Sonia Jdrzejewski & Khoubeb Boussaada, Noel Sri Rangan & Anand Sathiyamoorthy, Flora Debah & Farid Hamzi, Aurélie Lévy & Nadir Sini, Jennifer Sangar & Thierry Florimont, Runxia Sha & Christophe Dubreuil, Malika El Ouardi & Hadj Lakhdar Kebaili, Armelle Wamba Tsague & Alain Takoudjou Kamdem, Dominique Sirop & Jérôme Elie, Michèle Ben Sadoun & Mario Campolongo.

Décès : Jacques Amiot, Gilles Gailly, Alain Staat, Marcel Fantaisie, Said Khatali, Pierre Nguyen, Ginette Rivet, Marie Remoussin, Jacques Allais, François Damais, Marcel Preiss, Michele D'Agostino, Claude Barrière, Jean-Michel Berdale, Abdelkader Latrach, Jean-Baptiste Fiche, Maria D'Agostini.

COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

Dans le cadre de la revalorisation des déchets verts produits par le service Nature et Jardins en Ville, **du 26 décembre 2019 au 15 janvier 2020**, la Municipalité propose aux habitants trois sites de collecte pour se débarrasser des sapins et leur offrir une nouvelle vie :



- Rue Guy-Moquet (face à la pépinière Villejuif biopark)
- Esplanade Pierre-Yves-Cosnier (centre-ville)
- Avenue de l'Épi-d'Or (près de l'accès aux jardins familiaux)

Grâce à l'acquisition d'un broyeur au mois d'octobre, ils seront réutilisés pour le paillage de nos haies. Attention : les sapins floques et plastiques ne sont pas acceptés sapins naturels uniquement (Epicéas, Normans).

SUIVEZ-NOUS

sur



Suivez #Villejuif sur les réseaux sociaux



Découvrez aussi **l'essentiel de l'info**
en vous abonnant à la newsletter sur le site de la ville
villejuif.fr

La Ville de Villejuif organise sur l'Esplanade Pierre-Yves-Cosnier ★

Noël à Villejuif

Marché de Noël

**13, 14 et 15
décembre 2019**

Patinoire

**du 13 décembre
au 5 janvier**

Semaine commerciale
de l'association *Dynamic Villejuif*
du 9 au 15 décembre

Rendez-vous avec le Père Noël

le 13 décembre à 18h au pied du sapin géant

★ **Cadeaux** ★ **Surprises** ★ **Animations**



**Concours
Photo**



villejuif.fr

